

RAPPORT DE L'ATELIER

PREMIER ATELIER SOUS-RÉGIONAL CABES EN AFRIQUE DE L'EST

Thème :

*Vers un avenir désiré :
Le cadre de l'IPBES pour l'avenir de la nature et l'interface science-politique-pratique
pour la vision 2050*



8-9 novembre 2023

Jupiter International Hotel

Addis Abeba, Éthiopie

ACRONYMES

L'AUA	Université d'Addis-Abeba, Éthiopie
AAU-HoAREC &N	Université d'Addis-Abeba - Centre et réseau régional pour l'environnement de la Corne de l'Afrique
BMUV	Ministère de l'environnement, de la protection de la nature, de la sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs
CEA-CCBAD	Centre d'excellence africain sur le changement climatique, la biodiversité et l'agriculture durable
IKI	Initiative internationale pour le climat (Allemagne)
IPBES	Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
KMGBF	Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal
PNAB	Stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité
PFN	Points focaux nationaux
NFF	Cadre pour l'avenir de la nature (de l'IPBES)
Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)	Objectifs de développement durable
UFHB	Université Félix Houphouët Boigny
PNUE WCMC	Programme des Nations unies pour l'environnement
UNILU	Université de Lubumbashi, Faculté des sciences agronomiques, RDC

Table des matières

ACRONYMES.....	2
Table des matières.....	3
CONTEXTE DE L'ATELIER.....	4
Le projet CABES.....	5
Premier atelier régional de la CABES (Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est)	5
Premier atelier sous-régional de la CABES (sous-région d'Afrique de l'Est)	6
Les sous-thèmes de l'atelier	6
Objectif général de l'atelier	6
Objectifs spécifiques.....	7
Participants à l'atelier	7
Atelier Format.....	7
OUVERTURE ET ACCUEIL DES ADRESSES.....	8
1.Introduction du programme de l'atelier par le professeur Mekuria Argaw.....	8
2. discours de bienvenue S.E. Dr. Samuel Kifle (président de l'AUA)	9
3. S.E. M. Stephan Auer, Ambassadeur d'Allemagne en Éthiopie (Ambassade d'Allemagne à Addis- Abeba)	9
4. Mellese Mario, directeur général de l'Institut éthiopien de la biodiversité (EBI)	9
5. Dr. Henning Sommer (Coordinateur CABES, ZEF Uni-Bonn)	9
6. discours d'ouverture S.E. Prof. Eyasu Elias, Ministre d'Etat, Ministère de l'Agriculture.....	10
7. Discours de bienvenue du Dr. Mellese Mariyo, directeur général de l'Institut éthiopien de la biodiversité.....	12
PRÉSENTATIONS ET DISCUSSIONS.....	14
COMMUNIQUÉ FINAL.....	41
ANNEXE : PROGRAMME DE L'ATELIER.....	43

Contexte de l'atelier sous-régional de la CABES pour l'Afrique de l'Est

La *plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques* (IPBES) est une coalition d'organismes gouvernementaux d'environ 140 pays visant à renforcer l'interconnexion entre la science et la politique afin d'accroître le rôle des politiques et d'assurer l'applicabilité des résultats scientifiques pour la conservation efficace et l'utilisation durable de la biodiversité, le bien-être humain à long terme et l'accélération de la réalisation des *objectifs de développement durable* (ODD).

La plateforme a été créée à la suite de la résolution de 2010 de l'*Assemblée générale des Nations Unies* et promulguée lors de la réunion plénière organisée par le *Programme des Nations Unies pour l'Environnement* (PNUE) en 2012¹. L'IPBES facilite l'engagement des décideurs et des acteurs concernés dans l'application pratique des connaissances sur la biodiversité et sur les écosystèmes développés par la science, afin de soutenir les politiques au niveau mondial et leur mise en œuvre aux niveaux national et régional. À cette fin, l'IPBES a déjà approuvé son engagement sous la forme de programmes de travail dont les principaux domaines d'intervention sont (1) l'évaluation des connaissances, (2) le renforcement des capacités, (3) le renforcement des bases de connaissances, (4) le soutien des politiques au niveau mondial et leur mise en œuvre aux niveaux national et régional.

En ce qui concerne son domaine d'activité relatif à l'évaluation des connaissances, l'IPBES procède à des évaluations régulières et opportunes des connaissances sur la biodiversité et les services écosystémiques et leurs liens, qui comprennent des évaluations thématiques globales, mondiales et régionales. À ce jour, huit évaluations de l'IPBES ont été réalisées. Actuellement, l'*évaluation des interfaces* : une évaluation thématique des liens entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé dans le contexte du changement climatique, et l'*évaluation du changement transformateur* : Une évaluation thématique des causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et des déterminants du changement transformateur et des options pour réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité, sont en cours. En outre, l'*évaluation des entreprises et de la biodiversité* : Une évaluation méthodologique de l'impact et de la dépendance des entreprises à l'égard de la biodiversité et des contributions de la nature à l'homme sera menée et achevée jusqu'en 2030².

Un autre programme de travail clé de l'IPBES 2030 consiste à soutenir les politiques afin de permettre aux acteurs d'identifier et de promouvoir le développement et l'utilisation d'instruments politiques, d'outils d'appui aux politiques et de méthodologies dans le domaine de la biodiversité et des fonctions et services écosystémiques. Cet objectif peut être atteint grâce à l'élaboration d'outils et de méthodologies d'appui aux politiques, à la poursuite des travaux sur les scénarios et les modèles de biodiversité et de fonctions et services écosystémiques, ainsi que sur les valeurs multiples. Les programmes de travail de l'IPBES sont mis en œuvre avec la participation active de chercheurs et de praticiens des secteurs public et privé, ainsi que d'*organisations non gouvernementales* (ONG), de *détenteurs de savoirs autochtones et locaux* (ILK) et de *points focaux nationaux de l'IPBES* (PFN)³.

¹[History of the establishment of IPBES | IPBES secretariat](#)

²[Assessing knowledge | IPBES secretariat](#)

³[Supporting policy | IPBES secretariat](#)

La plupart des pays africains connaissent une grave érosion de la biodiversité due à divers facteurs naturels et anthropiques, notamment le changement climatique, l'expansion de l'agriculture et l'extraction incontrôlée des ressources naturelles. Pour stopper et inverser la perte de biodiversité, la gamme de produits de l'IPBES (par exemple, les évaluations) avec des recommandations politiques clés qui fournissent un cadre pour promouvoir des politiques plus durables favorables à la biodiversité et aux services écosystémiques peut être exploitée, adaptée et mise en œuvre aux niveaux national et infranational.

Un bref aperçu du projet CABES :

Pour soutenir les programmes de l'IPBES, le programme CABES (Experts en capacité de *Développement en biodiversité et en services écosystémiques en Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est* ⁴) a commencé à mettre en œuvre diverses activités de développement des capacités dans des pays africains cibles afin de soutenir leurs contributions à l'IPBES.

Les principaux objectifs de la CABES sont les suivants :

- Informer les processus décisionnels nationaux et sensibiliser aux travaux de l'IPBES et à ses multiples résultats.
- Accroître la participation des acteurs aux programmes de travail de l'IPBES au niveau national, sous-régional et régional.
- Former des scientifiques, des chercheurs et des facilitateurs à la gestion des *interfaces sciences-politiques-pratiques* (SPPI) et contribuer à réduire les lacunes en matière de connaissances.
- Renforcer la capacité des décideurs à soutenir la mise en œuvre des politiques liées à la biodiversité.

La CABES engage les acteurs concernés par le biais de différentes initiatives de développement de capacités. La CABES a mis en place un programme d'études en master sur l'interface science-politique-pratique en matière de biodiversité et de services écosystémiques et de changement climatique, ciblant les jeunes à travers l'Afrique au *Centre d'excellence africain sur le changement climatique, la biodiversité et l'agriculture durable* (CEA-CCBAD), l'*Université Félix Houphouët-Boigny* (UFHB), à Abidjan en Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest), et ouvrira ses portes en 2024 à la Faculté des sciences agronomiques de l'*Université de Lubumbashi* en République Démocratique du Congo (Afrique centrale) et au *Centre et Réseau Régional pour l'Environnement de la Corne de l'Afrique* à l'*Université d'Addis Abeba* (AAU-HOAREC& N) en Éthiopie (Afrique de l'Est). En outre, le projet soutient également la mise en place de plateformes nationales de biodiversité dans huit pays : au Burkina Faso, au Cap-Vert, en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone (en Afrique de l'Ouest), au Gabon et en République Démocratique du Congo (Afrique centrale), en Éthiopie et au Madagascar (Afrique de l'Est), afin de favoriser les échanges de connaissances et la collaboration intersectorielle et transfrontalière. Trois plateformes sous-régionales, une pour chaque sous-région, sont également établies. Toutes ces plateformes sous-régionales sont reliées par un réseau régional.

Premier atelier régional de la CABES (Afrique de l'Ouest, Centrale et de l'Est)

En conséquence, le premier atelier régional a été organisé avec succès du 25 au 27 octobre 2022, à Abidjan en Côte d'Ivoire, sur le thème : " Co-développement de stratégies pour la durabilité en Afrique ; l'utilisation des produits de l'IPBES ".

Les points focaux nationaux de l'IPBES et de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, ainsi que d'autres décideurs politiques, scientifiques et représentants du secteur privé de plus de 40 pays d'Afrique occidentale, centrale et orientale, ainsi que d'Europe, ont participé à l'atelier. L'atelier a permis aux participants de se familiariser avec le cadre du projet CABES, de les sensibiliser aux programmes de travail de l'IPBES et de les guider sur la manière de s'engager dans l'initiative, et de concevoir des voies pour une plus grande appropriation nationale des produits de l'IPBES, comme les évaluations de l'IPBES sur l'utilisation et les valeurs durables

⁴ [Home - CABES](#)

récemment lancées. En outre, l'atelier a permis aux acteurs de partager leurs expériences sur les stratégies existantes alignées sur la gouvernance de la biodiversité et des services écosystémiques, et a ouvert la voie à leur engagement futur.

Premier atelier sous-régional de la CABES (sous-région de l'Afrique de l'Est)

Les sous-thèmes de l'atelier

L'un des sous-thèmes de l'atelier, le *Cadre Futur de la Nature (CFN) de l'IPBES*, est un nouveau cadre conceptuel et outil heuristique permettant d'explorer des scénarios plausibles pour un avenir désiré. En tenant compte des propriétés, interactions et rétroactions complexes qui opèrent dans la nature, le CFN est né des consultations des acteurs qui ont recueilli un large éventail de visions d'avenir souhaitables pour la population et la biodiversité. Le CFN prend en considération les conceptualisations diverses des valeurs multiples de la nature et de ses bénéfices. Le cadre met l'accent sur les valeurs intrinsèques ("la nature pour la nature"), instrumentales ("la nature pour la société") et relationnelles ("la nature en tant que culture"/"un avec la nature"), identifiées comme les valeurs spécifiques mentionnées dans le *rapport d'évaluation méthodologique sur la diversité des valeurs et l'évaluation de la nature*. Le cadre permet aux acteurs impliqués dans l'élaboration de scénarios de reconnaître et d'aborder de manière plus explicite les valeurs multiples attribuées à la nature ainsi que les *contributions de la nature à l'Homme (CNH)*, que les méthodes conventionnelles d'élaboration de scénarios ne parviennent souvent pas à saisir. La supposition sous-jacente à la formulation de toute vision future désirable de la nature est que la nature est beaucoup plus appréciée à l'avenir, mais les raisons pour lesquelles elle est appréciée - les perspectives de valeur sous-jacentes - peuvent varier considérablement. Ce cadre est novateur en ce sens qu'il prévoit explicitement un espace pour l'inclusion des valeurs relationnelles dans un cadre de scénarios de biodiversité mondiale, reconnaissant ainsi que les valeurs relationnelles, telles que l'identité culturelle, le sens du lieu, les traditions et la réciprocité avec la nature, sont souvent mal représentées ou marginalisées dans les évaluations de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes.

Dans le cadre des sous-thèmes de l'atelier, d'autres évaluations de l'IPBES approuvées lors de la dixième session plénière (IPBES-10⁵), notamment le climat et la biodiversité, ainsi que *l'évaluation thématique des espèces exotiques envahissantes axée sur la région de l'Afrique de l'Est*, ont été examinées : Les discussions ont porté sur le thème "Espèces exotiques envahissantes et menaces pour la biodiversité : les connaissances, perspectives et solutions dans les provinces d'Afrique de l'Est". La menace croissante que représentent les espèces exotiques envahissantes pour la biodiversité, les services écosystémiques, le développement durable et le bien-être humain est généralement mal quantifiée et peu comprise par les décideurs.

Objectif général de l'atelier

L'atelier sous-régional avait pour but de sensibiliser à l'IPBES et au projet CABES, de promouvoir et d'améliorer l'utilisation des évaluations/produits de l'IPBES et d'accroître l'engagement des acteurs dans les programmes de travail de l'IPBES afin de permettre la réalisation des objectifs de l'IPBES dans les délais voulus.

Objectifs spécifiques

L'atelier visait à atteindre les objectifs suivants :

- Faciliter les discussions avec les acteurs (PFN de l'IPBES et de la CDB de l'ONU et autres) afin de les familiariser avec les produits de l'IPBES récemment lancés, notamment le NFF, l'évaluation des espèces exotiques envahissantes et le changement climatique et la biodiversité.
- Promouvoir l'utilisation des produits de l'IPBES et de son programme de travail glissant jusqu'en 2030 pour contribuer à la réalisation des objectifs *de développement durable des Nations unies (UNSDG)*, et des objectifs

⁵ [Thematic Assessment Report on Invasive Alien Species and their Control | IPBES secretariat](#)

du *Cadre mondial pour la biodiversité* (GBF) après 2020, en créant un environnement propice au renforcement de l'interface science-politique-pratique.

- Créer une plateforme pour partager l'expérience basée sur le programme IPBES/développer des stratégies sur la conservation de la biodiversité et les services écosystémiques.
- Renforcer les plateformes sous-régionales et nationales sur la biodiversité et améliorer l'engagement et la collaboration des experts conformément au programme de travail de l'IPBES.

Outre la réalisation des objectifs susmentionnés, l'atelier a permis d'obtenir les résultats suivants :

- Une conscience accrue du cadre de projet de l'IPBES et de la CABES.
- Un renforcement des engagements et de la collaboration entre experts et appropriation des produits de l'IPBES par les acteurs.
- Une facilitation du partage d'expériences, de résultats d'évaluation et de cadres stratégiques fondés sur l'IPBES.
- Un renforcement de la sensibilisation à l'évaluation et aux stratégies de lutte contre les espèces exotiques envahissantes et un encouragement des PFN à communiquer ces mêmes éléments aux décideurs politiques de leurs pays respectifs.

Participants à l'atelier

Au total, 40 participants des PFN de l'IPBES et de la CDB de 17 pays d'Afrique de l'Est, ainsi que d'autres acteurs issus des milieux universitaires concernés, des ONG, des secteurs public et privé, des détenteurs de savoirs autochtones et locaux, du Groupe de jeunesse et de femmes ont participé à cet atelier de deux jours.

Date et lieu de l'atelier

Date de l'atelier :

8-9 novembre 2023.

Lieu :

Siège du HoAREC&N et au Jupiter International Hôtel, à Kazanchis Addis Abeba, en Ethiopie.

Format de l'atelier :

L'atelier de deux jours sur place a permis une présentation approfondie des cadres d'évaluation, des résultats, des expériences régionales et nationales, des séances plénières, ainsi que des discussions de groupes de travail, des séances plénières et des séances de questions-réponses. Le programme de l'atelier figure à l'annexe 1.

Allocutions d'ouverture et de bienvenue



S.E. Prof. Eyasu Elias, Mme Amarys Preuss, S.E. Dr. Samuel Kifle, S.E. M. Stephan Auer, Prof. Worash Getaneh, Dr. Isimemen Osemwegie

1. Introduction du programme de l'atelier par le professeur Mekuria Argaw

Le directeur de l'aile de recherche du *Centre et réseau pour l'environnement de la Corne de l'Afrique* (HoAREC&N), qui accueille l'événement, mentionna la diversité des participants à l'atelier après leur avoir souhaité la bienvenue. Il indiqua que les participants de l'atelier venaient de pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est, et sont des membres de l'équipe CABES, des scientifiques, des représentants de l'IPBES, de l'équipe HoAREC&N, des décideurs politiques, de médias et d'autres dignitaires.



Prof. Mekuria Argaw, directeur du Centre et du réseau pour l'environnement de la Corne de l'Afrique



Un aperçu des participants de l'atelier

2. Worash Getaneh (Vice-président de l'AUA) (remplaçant S.E. Dr. Samuel Kifle, président de l'AUA)

Le professeur Worash, vice-président de l'université d'Addis-Abeba, souhaite la bienvenue aux participants. Il déclara qu'il représentait et transmettait le message de bienvenue du président de l'Université d'Addis-Abeba, le Dr Samuel Kifle, qui était absent en raison d'un chevauchement d'affectations. Il remercia les différents partenaires qui contribuaient à l'organisation réussie de la réunion sous-régionale de la CABES en Afrique de l'Est et rendit hommage au soutien financier du gouvernement allemand, par l'intermédiaire du fonds climatique IKI.



S.E. Prof. Eyasu Elias, Ministre d'Etat, Ministère de l'Agriculture



Prof. Sebsebe Demissew Woodmatas, ancien co-président, IPBES MEP

3. S.E. M. Stephan Auer, Ambassadeur d'Allemagne en Éthiopie (Ambassade d'Allemagne, Addis Abeba)

Dans ses remarques, S.E. l'Ambassadeur Stephan Auer de la République d'Allemagne en Éthiopie affirma que l'Éthiopie est un pays biodiversifié en termes de faune et de flore, ainsi qu'une mosaïque de civilisations, et que si elle est protégée et encouragée, elle peut être bénéfique pour le monde entier. L'ambassadeur déclara que l'initiative CABES faisait partie de l'initiative climatique interne de la République fédérale d'Allemagne et que son gouvernement s'était engagé à lutter contre la perte de biodiversité et à réduire les catastrophes liées au climat.

Il rappela que son pays avait pris la tête des efforts de la communauté internationale pour combler le fossé entre la science et la politique, et déclara que son pays continuerait à soutenir les efforts de la communauté mondiale pour lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité.

4. Discours de bienvenue du professeur Worash Getaneh, vice-président de l'université d'Addis-Abeba

Le professeur Worash Getaneh se réjouit de la présence de tous les participants et leur souhaite chaleureusement la bienvenue dans la capitale du continent, Addis-Abeba. L'Éthiopie, connue comme la terre des origines, est le lieu de naissance de l'Homo sapiens. Elle a contribué à la culture de plantes telles que le café, le teff et l'ensète, et sert de centre de diversité pour les principales cultures vivrières telles que le blé, l'orge et le sorgho. Environ **12 % de ses espèces végétales** sont endémiques. Au-delà de l'Éthiopie, toute la région de la Corne de l'Afrique se distingue comme **un point chaud de la biodiversité** avec des niveaux élevés d'endémisme dans sa flore et sa faune.

Il fut à noter que l'Éthiopie, en tant que pays très diversifié, reconnaît qu'il lui incombe de sauvegarder et de préserver ses ressources en biodiversité et ses écosystèmes. Les ressources de la biodiversité sont considérées comme des trésors précieux, et la responsabilité collective de la conservation transcende les différents défis auxquels sont confrontés les différents États. L'Éthiopie est fière d'être l'un des membres fondateurs de *l'initiative mondiale IPBES*, dont elle défend activement la noble cause. L'IPBES est une plateforme cruciale pour l'intégration des connaissances scientifiques dans la formulation des politiques et les processus de prise de décision, assurant ainsi une conservation efficace de la biodiversité et une utilisation durable. Les institutions universitaires jouent un rôle essentiel dans cette entreprise en favorisant un environnement propice à l'amélioration de *l'interface science-politique-pratique*.

Les membres du personnel de l'université d'Addis-Abeba, spécialisés dans la biodiversité et les disciplines connexes, ont notamment apporté des contributions significatives tout au long de la mise en place de l'IPBES et des programmes de travail en cours. Leur engagement s'étend à diverses capacités, notamment en servant au sein du bureau, en participant à des groupes de travail et en contribuant en tant qu'auteurs aux évaluations en cours de l'IPBES.

En tant que président de l'université d'Addis-Abeba, il se dit honoré d'accueillir un événement important. Cet événement vise à renforcer l'interconnexion entre la science et la politique, en encourageant l'utilisation des produits de l'IPBES et de son programme de travail évolutif jusqu'en **2030**. Reconnaisant l'importance du cadre de l'IPBES, il souligna sa contribution à la réalisation des *objectifs de développement durable* (ODD) et des objectifs du *cadre mondial pour la biodiversité* (CMB) pour l'après-2020, tant au niveau national qu'au niveau mondial.

L'université d'Addis-Abeba participe activement au programme de développement des capacités de l'IPBES en dirigeant la mise en œuvre du projet CASES dans la province de l'Afrique de l'Est. En collaboration avec l'Institut éthiopien de la biodiversité, le Centre régional pour l'environnement de la Corne de l'Afrique de l'université assure la réussite de la mise en œuvre de la plateforme nationale de la biodiversité. En outre, il réaffirma l'engagement de l'université à offrir **le programme de maîtrise SPIBES**. Accueilli et géré par le *département de biologie végétale et de gestion de la biodiversité* de l'université des sciences naturelles et informatiques, ce programme vise à favoriser les partenariats de collaboration en matière de recherche et de formation avec les acteurs africaines et internationales.

5. Melesse Maryo, directeur général de l'Institut éthiopien de la biodiversité

Melesse Maryo souligna le rôle essentiel de la biodiversité dans le maintien de la vie sur Terre, comme l'avait souligné *le Secrétaire général des Nations unies* lors de la COP 15. La biodiversité fournit des services écosystémiques essentiels et contribue au bien-être humain, ce qui la rend fondamentale pour atteindre les objectifs de développement durable.

Lors de la 7e session de la plénière de l'IPBES, la *11e évaluation mondiale* a révélé qu'**un million des huit millions d'espèces** estimées dans le monde sont menacées d'extinction, et que **75 % de la surface terrestre** a été modifiée par les activités humaines, y compris **85 % des zones humides**. La santé des écosystèmes se détériore à un rythme sans précédent, avec un risque crédible d'extinction massive d'espèces dans les décennies à venir si des mesures urgentes ne sont pas mises en œuvre aux niveaux mondial et national. *Le rapport d'évaluation sur les espèces exotiques envahissantes*, adopté lors de la 10e session plénière de l'IPBES en septembre 2023, met en évidence l'impact irréversible de ces espèces sur la biodiversité et les écosystèmes. Ces invasions sont à l'origine de **60 % des disparitions d'espèces dans le monde** et représentent un coût annuel d'environ **423 milliards de dollars**. La menace que représentent les espèces envahissantes s'étend à toutes les régions, affectant à la fois l'homme et la nature. Les conséquences se

manifestent par **des extinctions d'espèces locales et mondiales, l'insécurité alimentaire et hydrique, des problèmes de santé et une diminution de la qualité de vie**. L'Éthiopie, par exemple, est confrontée aux défis posés par la mauvaise herbe envahissante *Prosopis juliflora*, qui a déjà conquis **des millions d'hectares** dans la vallée éthiopienne du Rift. Cette invasion a des répercussions sur les pâturages, les zones agricoles et les zones protégées, notamment les parcs nationaux, tout en nuisant à la flore et à la faune indigènes. De même, **la jacinthe d'eau** constitue une menace pour les écosystèmes d'eau douce et la vie aquatique du pays. Dans l'ensemble, la perte accélérée de la biodiversité et des services écosystémiques affectera considérablement les économies et la société dans son ensemble.

L'évaluation mondiale des risques pour 2023 révèle que **60 % des 10 principaux risques** sont directement liés à **la perte de biodiversité** et à **la dégradation des écosystèmes**. Les défis environnementaux dominant, dont les quatre principaux risques étant interconnectés :

- a. L'incapacité à atténuer le changement climatique
- b. L'échec de l'adaptation au changement climatique
- c. Les catastrophes naturelles et phénomènes météorologiques extrêmes
- d. La perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes

Ces défis compromettent les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie au niveau mondial, tout en posant des risques économiques et financiers. Les populations les plus vulnérables sont de plus en plus exposées à des conséquences désastreuses. Les écosystèmes fragmentés, sensibles au changement climatique et aux catastrophes naturelles, ont perdu de leur productivité à fournir des services écosystémiques vitaux - essentiels pour la sécurité alimentaire, hydrique, énergétique et sanitaire - indispensables au bien-être de l'homme. Malheureusement, cette tendance devrait être régressive et menacer la croissance économique.

Heureusement, les agendas mondiaux accordent désormais la priorité à :

- a. La conservation
- b. L'extraction durable des ressources
- c. La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- d. Le renforcement de la gouvernance avec l'inclusion sociale des communautés marginalisées.

Le *Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal* (CMMB), adopté lors de la COP 15, présente des stratégies visant à inverser le déclin de la biodiversité et à favoriser des économies durables et résilientes. Il met l'accent sur **l'arrêt et l'inversion de la perte de biodiversité d'ici à 2030**, sur la garantie d'une gestion durable et sur la valorisation des contributions de la nature à l'homme au profit des générations futures. Dans la poursuite de **la vision à long terme de 2050 d'une coexistence harmonieuse avec la nature**, le *cadre mondial pour la biodiversité* (CMB) introduit un programme ambitieux pour s'écarter du statu quo. Les principaux objectifs sont les suivants :

- **Objectif 2** : conserver **30 % des terres et des paysages marins de la planète** d'ici à 2030.
- **Objectif 3** : restaurer **30 % des paysages dégradés** au cours de la période prévue.
- **Objectif 6** : atténuer l'impact *des espèces exotiques envahissantes* (EEE) sur la biodiversité et les services écosystémiques. Les enseignements tirés de l'IPBES 10 concernant les EEE jouent un rôle essentiel dans la réalisation de cet objectif.

Le financement de la biodiversité est triplé grâce au Fonds mondial pour la biodiversité, qui vise à mobiliser **200 milliards de dollars par an**, toutes sources confondues, d'ici à 2030. Deux nouveaux fonds pour la biodiversité ouvrent la voie à des ressources supplémentaires :

- **Le Fonds mondial pour la biodiversité** : Opérationnel via un guichet spécial dans le cadre du *Fonds pour l'environnement mondial* (FEM).
- **Fonds multilatéral mondial** : Partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de *l'information séquencée numérique* (DSI).

Pour garantir l'inclusivité et l'équité, le GBF met l'accent sur les points suivants :

- Les droits des populations autochtones et des communautés locales (IPLC)
- Les femmes et les jeunes
- Le rôle du secteur privé dans la réalisation des objectifs de conservation et de lutte contre le changement climatique d'ici 2030.

Au cours des dernières décennies, la communauté mondiale a exprimé son inquiétude sur la base de preuves scientifiques à différentes échelles. L'incapacité à atteindre les objectifs mondiaux définis en matière de biodiversité et d'action climatique a suscité l'inquiétude. Conscients de l'urgence de la situation, les processus décisionnels mondiaux mettent désormais l'accent sur les liens entre la perte de biodiversité, le changement climatique et le développement.

Dans ce contexte, les parties, les gouvernements et les organisations doivent :

- Promouvoir la science, la technologie et l'innovation dans le cadre de la mise en œuvre de la KM-GBF.
- Soutenir le développement de technologies et d'innovations liées à la biodiversité aux niveaux local, national, sous-régional et régional.
- Identifier et hiérarchiser les besoins en matière de renforcement des capacités, en travaillant en partenariat avec les communautés locales et en s'attaquant aux capacités institutionnelles au niveau national.

En outre, dans le futur plan visant à **stopper la perte de biodiversité d'ici 2030** et à garantir **l'harmonie avec la nature d'ici 2050**, les pays doivent collaborer avec les acteurs concernés pour mettre en œuvre le cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020.

Les actions clés sont les suivantes :

- Affiner les rapports de diagnostic nationaux sur la base d'évaluations scientifiques.
- Vérifier les menaces pesant sur la biodiversité et les facteurs de perte dans certaines écorégions mises en évidence par les évaluations nationales. Identifier les activités économiques responsables du déclin de la biodiversité.
- Cartographier les acteurs du secteur privé et les autres acteurs engagés dans des activités qui exercent une pression sur la biodiversité. Les impliquer dans les efforts de conservation de la biodiversité.
- Identifier des scénarios et des options pour les dialogues avec les acteurs au niveau des paysages et au niveau national. Établir un cadre pour les engagements volontaires en faveur de l'intégration de la biodiversité.
- Faciliter les négociations entre les acteurs et mobiliser des plans d'action avec des objectifs, des indicateurs et des ressources institutionnelles clairs.
- Aligner les engagements volontaires des acteurs - y compris les individus, les secteurs privés et les organisations - sur les nouveaux SPANB (*stratégies et plans d'action nationales pour la biodiversité*)

afin de réaliser l'agenda 2030 pour la biodiversité. Favoriser une plus grande interaction entre les ministères, les secteurs économiques et la société.

- Renforcer le rôle des communautés locales et améliorer l'engagement des acteurs pour garantir une conservation efficace de la biodiversité.
- Renforcer les nouveaux SPANB, notamment en les adoptant en tant qu'instruments politiques à l'échelle de l'ensemble du gouvernement.

Pour relever ces défis croissants, les gouvernements doivent établir un cadre global de politiques d'institutions et de législations qui s'attaquent aux causes profondes de la dégradation des écosystèmes et de l'appauvrissement de la biodiversité. Les événements tels que cet atelier jouent un rôle essentiel en réunissant les acteurs concernés.

Ils offrent l'opportunité de :

- S'informer sur l'ampleur des défis liés à la perte de biodiversité
- Délibérer sur des modalités d'action efficaces.
- Proposer des interventions prospectives.

6. Discours d'ouverture S.E. Prof. Eyasu Elias, Ministre d'Etat, Ministère de l'Agriculture, Ethiopie

Le professeur Eyasu Elias ouvra l'atelier à Addis-Abeba, en Éthiopie. L'atelier aborda les questions urgentes liées à la dégradation des écosystèmes, à l'expansion de l'agriculture et aux effets du changement climatique en Afrique de l'Est, en particulier dans la Corne de l'Afrique. Malgré sa beauté naturelle et sa diversité culturelle, la Corne de l'Afrique est confrontée à des défis importants, notamment la perte des ressources de la biodiversité et des services écosystémiques. Des facteurs tels que la destruction des habitats, la surexploitation des ressources, le changement climatique et les espèces envahissantes menacent les écosystèmes fragiles de la région.

Il souligna l'importance de la collaboration transfrontalière pour relever les défis environnementaux. Il est essentiel de renforcer les politiques, de partager les meilleures pratiques et d'améliorer les efforts de conservation de la biodiversité. *La plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)* joue un rôle essentiel en fournissant des informations scientifiques et des conseils aux décideurs politiques afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées sur la conservation de l'environnement et l'utilisation durable des ressources de la biodiversité.

Reconnaissant la nécessité de développer les capacités, le réseau CABES (*Capacity Development for Biodiversity and Ecosystem Service*) s'efforce d'améliorer l'expertise technique et scientifique dans le domaine de la recherche et de la conservation de la biodiversité. Le gouvernement éthiopien reconnaît également le travail précieux du *Centre et réseau régional pour l'environnement de la Corne de l'Afrique (HoAREC&N)* en matière de renforcement des capacités, de formation, de recherche et de production de données, qui constitue la base des efforts de conservation fondés sur des données probantes.

L'exemple donné par la population et le gouvernement éthiopiens est une illustration classique des efforts nationaux de conservation de la biodiversité. La *stratégie éthiopienne d'économie verte résiliente au climat* (CRGE) vise à assurer la croissance économique tout en poursuivant des voies de développement climatiquement neutres. Récemment, le Premier ministre Abi Ahmed lança *l'Initiative de l'héritage vert* (GLI) en Éthiopie, qui se traduit par la plantation de 25 milliards de semis sur une période de quatre ans (2020-2022). La deuxième phase de la GLI, lancée en 2023, vise à planter **25 milliards de plants forestiers, fourragers et fruitiers supplémentaires, 7,5 milliards de plants** ayant déjà été plantés au cours de la dernière saison des pluies. Grâce à la mobilisation des communautés et à l'utilisation efficace des ressources, **des dizaines de milliers d'hectares d'écosystèmes forestiers dégradés** ont été restaurés grâce au boisement, à la construction de terrasses et aux efforts de conservation. Il a souligné que leur voyage actuel s'inscrit dans le cadre d'une mission plus large visant à utiliser efficacement les évaluations de l'IPBES et à intégrer leurs résultats dans les politiques nationales. Ce faisant, ils peuvent renforcer leur capacité à conserver et à gérer durablement la biodiversité et les services écosystémiques - l'essence même de la contribution de la nature à l'humanité.

Présentations et discussions

Présentations et discussions - Premier jour

1. Brise-glace, Dr. Jennifer Hauck :



Participants de l'atelier

Présentation des participants par régions et pays :

Région Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sierra Leone

Région Afrique centrale : République centrafricaine, République démocratique du Congo, Gabon, République du Congo.

Région Afrique de l'Est : Afrique du Sud, Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Ouganda.

Les amis de la CABES : Autres régions d'Afrique et d'Europe



Participants à l'atelier lors de l'exercice NFF



Mme Amarys Preuss, responsable de l'engagement des parties prenantes de l'IPBES

2. Biodiversité, systèmes d'écosystèmes et politiques africaine : Perspective de l'Afrique de l'Est par le professeur Sebsebe Demissew :

La présentation définit la biodiversité en termes de variation des formes de vie au sein d'un écosystème donné, un écosystème étant la somme de tous les organismes dans une zone donnée ainsi que les facteurs abiotiques avec lesquels ils interagissent ; le développement durable ; les types de végétation africaine et les points chauds ; la plateforme scientifique et politique de l'IPBES ; les défis et les opportunités ; et se termine par des remarques. La présentation souligne l'importance de la biodiversité pour la subsistance de la vie et en tant qu'indicateur de la santé d'un environnement donné.

L'Afrique étant le deuxième plus grand continent avec une superficie de 30 millions de kilomètres carrés. La présentation porta sur la diversité de la topographie, du climat et de la végétation de l'Afrique, allant des déserts extrêmement secs et chauds du Sahara et du Kalahari aux forêts pluviales chaudes et très humides sur les pentes du Mont Cameroun et aux hautes montagnes fraîches de l'Afrique de l'Est.

Il expliqua la raison de la classification des points chauds pour la biodiversité, à savoir qu'une région de ce type doit répondre à deux critères stricts :

- Elle doit compter au moins 1 500 plantes vasculaires endémiques - elle doit présenter un pourcentage élevé de plantes qui ne se trouvent nulle part ailleurs sur la planète - elle est irremplaçable.
- Elle doit avoir 30 % ou moins de sa végétation naturelle d'origine. - elle doit être menacée.

Au niveau mondial, 36 zones sont considérées comme des points chauds, la Corne de l'Afrique comptant deux des 36 points chauds de la biodiversité mondiale.

Il attira l'attention sur le rapport d'évaluation régional sur la biodiversité et les services écosystémiques : l'Afrique, qui a mis en évidence la pression exercée sur les ressources naturelles de l'Afrique.

La présentation souligne les options dont dispose l'Afrique pour créer un avenir durable en saisissant des opportunités telles que. :

- La documentation (l'Éthiopie a relevé le défi de réaliser son évaluation nationale de l'écosystème)
- L'identification des experts nationaux et régionaux (PFN)
- Les évaluations nationales des écosystèmes
- La collaboration régionale et internationale
- La participation aux processus de l'IPBES
- L'implication dans le cadre de l'avenir de la nature



Participants de l'atelier



Participants à l'atelier pendant l'exercice du cadre de travail sur l'avenir de la nature

En fin de présentation l'attention a été attirée sur la nécessité d'améliorer et de renforcer les capacités de recherche et d'enseignement supérieur en matière de biodiversité en Afrique ; de relever les défis liés à la biodiversité : les facteurs anthropogéniques (y compris l'augmentation de la population) ; les espèces envahissantes (introduites) ; la surexploitation et dégradation ; la protection des zones protégées ; le changement climatique) ; la collaboration entre diverses disciplines (sciences naturelles et sociales) et la collaboration Sud-Sud et Nord-Sud ; la création de centres d'excellence (centres d'excellence en matière de biodiversité) ; l'engagement des agences de financement nationales et internationales à renforcer les capacités de recherche.

La présentation s'est terminée par une citation de l'ancien président tanzanien Julius Kambarage Nyerere :

« LA SURVIE DE NOTRE FAUNE ET DE NOTRE FLORE EST UNE QUESTION QUI NOUS PREOCCUPE TOUS EN AFRIQUE. CES CREATURES SAUVAGES ET LES LIEUX SAUVAGES QU'ELLES HABITENT NE SONT PAS SEULEMENT UNE SOURCE D'EMERVELLEMENT ET D'INSPIRATION, MAIS FONT PARTIE INTEGRANTE DE NOS RESSOURCES NATURELLES, DE NOS MOYENS DE SUBSISTANCE ET DE NOTRE BIEN-ETRE FUTURS. »

3. Le développement des capacités pour soutenir la mise en œuvre et l'adoption des produits IPBES : CABES et son programme SPIBES, Dr. Isimemen Osemwegie



Dr. Isimemen Osemwegie, Université de Bonn

Comment tout a commencé - Le projet WABES

La présentation a mis en lumière la genèse de la CABES et de ses programmes SPIBES comme moyen de reprendre les produits de l'IPBES. L'initiative a commencé avec la création *des services de biodiversité et écosystèmes en Afrique de l'Ouest* (WABES) avec une durée de 5 ans (fév. 2017 - janv. 2022), commençant en juillet 2022. Les pays impliqués comprennent 15 États membres de la CEDEAO. Le projet est coordonné par le *Centre de recherche sur le développement* (ZEF), de l'Université de Bonn, en Allemagne, avec le financement du *Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature, de la sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs* (BMUV).

L'objectif était de faciliter le développement des compétences en Afrique de l'Ouest pour soutenir le programme de travail de l'IPBES basé sur deux composantes. Il s'agit tout d'abord de l'éducation et de la formation : le Programme SPIBES Master en Science - Gestion de l'interface science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques pour le développement durable – à l'Université Félix Houphouët-Boigny, en Côte d'Ivoire. La deuxième composante est la mise en réseau qui comprend la formation d'une plateforme sous-régionale pour s'engager avec les points focaux nationaux de l'IPBES.

Les succès de l'initiative :

- L'adhésion à l'IPBES (adhésion de la Sierra Leone en tant que 133ème État membre en novembre 2019),
- Le renforcement de l'engagement dans les processus IPBES (3 ateliers en personne et 6 ateliers virtuels avec plus de 400 participants),
- Le WABES fait entendre sa voix pour empêcher le déclassement de la forêt classée de Kua au Burkina Faso
- Les 30 anciens étudiants SPIBES de l'Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Elle a facilité l'intégration de la science dans les politiques nationales (impact sur les politiques) Niger et Côte d'Ivoire

Qui nous sommes - Le programme de la CABES en bref

Le projet CABES (*Capacity Development for Biodiversity and Ecosystem Services*) regroupe des experts de toute l'Afrique, en particulier de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est. Le projet est prévu pour une durée de 8 ans (15 février 2022 - 31 janvier 2030) et coordonné par le *Centre de recherche sur le développement* (ZEF) de l'Université de Bonn, en Allemagne, avec un financement de l'*Initiative internationale sur le climat* (IKI) du *ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature, de la sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs* (BMUV).

CABES – La théorie du changement

Grâce à des initiatives ciblées de développement de capacités et à des opportunités de mise en réseau, le projet a été conçu pour offrir le programme *SPIBES Master of Science* pour les jeunes professionnels, des plateformes science-politique-pratique pour le BES à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale, et le programme de développement des capacités de la CABES - *pour les professionnels*. La mise en œuvre de ce programme devrait conduire à une sensibilisation et à un engagement accru vis-à-vis de l'IPBES et des collaborations intracontinentales. Cela conduira à son tour à l'utilisation et à la conservation durable de la biodiversité et permettra d'atteindre le changement transformateur et les réformes politiques nécessaires. Le CABES vise à soutenir les contributions des acteurs africaines à l'IPBES, ainsi que l'utilisation de ses évaluations et de ses outils. Les objectifs de la CABES doivent être atteints par les moyens suivants :

1. L'éducation et la formation

- Former des experts en début de carrière grâce à la mise en place du programme SPIBES Master en Science SPIBES
- Développer les capacités des professionnels à soutenir la mise en œuvre des décisions politiques pour la gestion et l'utilisation durable des écosystèmes marins.

2. La mise en réseau

- Informer les processus décisionnels de la BES par la mise en place de plates-formes nationales de biodiversité
- Établir des réseaux sous-régionaux/régionaux de SPPI pour contribuer à la mise en œuvre des programmes de travail de l'IPBES

CABES - Volet développement des capacités

Par le biais du développement des capacités : SPIBES Master en Science sur les "interfaces science-politique pour la biodiversité et les services écosystémiques".

CEA-CCBAD, UFHB, Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest), FSA-UNILU, République démocratique du Congo (Afrique centrale) ; et HOA-REC&N, Université d'Addis-Abeba, Éthiopie (Afrique de l'Est).

- 110 étudiants diplômés (experts en début de carrière)
- Création du portail d'apprentissage en ligne de la CABES
- Des cours en face à face
- Former les formateurs
- 35 cours en ligne ; plus de 1000 personnes formées

Mises à jour :

SPIBES Master en Sciences, UFHB Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest) :

- Programme accrédité
- 23 étudiants sont inscrits dans 23 pays africains - Afrique de l'Ouest (15 États membres de la CEDEAO), Afrique centrale (RDC, Tchad, Zambie, Zimbabwe) et Afrique de l'Est (Ouganda, Tanzanie, Éthiopie, Kenya). Ils en sont à leur troisième semestre et devraient obtenir leur diplôme en 2024. L'appel à candidatures est prévu pour la mi-janvier 2024.

SPIBES Master en Sciences, UNILU, RDC (Afrique centrale) :

- Le processus d'accréditation a été initialisé,
- Appel à candidatures prévu pour la mi-janvier 2024

SPIBES Master en Sciences, HOAREC&N, Éthiopie (Afrique de l'Est) :

- Le processus d'accréditation a été initialisé,
- Appel à candidatures prévu pour la mi-janvier 2024
- Première formation en face-à-face sur l'utilisation des résultats de l'évaluation de l'IPBES dans l'élaboration des politiques nationales : « L'utilisation des résultats de l'évaluation de l'IPBES dans l'élaboration des politiques nationales », organisée conjointement avec le *Réseau de connaissances sur le climat et le développement* (CDKN) les 6 et 7 novembre 2023 au Centre HoA-REC&N.

CABES – Le développement des capacités II : les mises à jour

- L'évaluation des besoins est terminée : 12 cours prioritaires prévus pour 2023/24/25
- Le premier cours (en ligne) sur la formation des formateurs : 17 & 18. Octobre 2023
- Le lancement du portail d'apprentissage en ligne de la CABES.
- Le deuxième cours en ligne sur l'établissement de plateformes nationales les 16 et 17 janvier 2024

Thèmes principaux et année de cours

Année de cours 2023

- Former les formateurs : Développer, organiser et enseigner des cours en ligne sur différents sujets
- Développer des SPPI et des réseaux nationaux et régionaux

Année de cours 2024

- La mise en place d'un programme de maîtrise sur SPIBES 2024
- La collecte de fonds et rédaction d'un plan d'affaires
- Les interactions entre la science de la biodiversité et le changement climatique

Année de cours 20204 -2025

- Réaliser des évaluations des écosystèmes en tenant compte des différents concepts, valeurs et types de connaissances 2024/25
- Les possibilités et avantages d'une participation au programme de travail de l'IPBES 2024/25
- Promouvoir l'équilibre entre les hommes et les femmes dans les SPPI
- Les stratégies, méthodes et outils d'engagement pour inclure les détenteurs d'ILK dans les SPPI
- L'utilisation des résultats de l'évaluation de l'IPBES dans l'élaboration des politiques nationales

Année de cours 2025

- Les stratégies de conservation et de restauration de la biodiversité (y compris le suivi) 2025
- L'intégration de la biodiversité et des services écosystémiques dans les politiques et stratégies nationales

Composante de mise en réseau de la CABES

Ce projet devrait desservir plus de 38 pays d'Afrique

Les plates-formes nationales : Cabo Verde, Sierra Leone, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, RD Congo, Éthiopie, Madagascar.

La mise en réseau : Les SPPI pour la biodiversité et les services écosystémiques (BES) ont deux domaines cibles :

- **Les acteurs - IPBES Connections** : promouvoir le transfert de connaissances, le dialogue et la coproduction des voies d'engagement politique des processus et des évaluations de l'IPBES.
- **Les connexions science-politique-pratique** : faciliter les collaborations nationales et transfrontalières pour la conservation de la biodiversité : - la mise en place d'un "réseau de plates-formes" à différentes échelles géographiques

La mise à jour de la composante "réseau" :

- Au niveau national, le Burkina Faso, l'Éthiopie, la République démocratique du Congo et la Côte d'Ivoire ont procédé à l'examen de leur paysage.
- Madagascar et le Gabon ont entamé l'examen de leur paysage.
- La Sierra Leone commencera bientôt.
- La Côte d'Ivoire en est à la dernière étape de la mise en place de sa plateforme nationale de biodiversité !

CABES - Mise en réseau des SPPI - Plateformes sous-régionales/régionales :

- L'événement d'adoption : le Premier atelier régional (130 participants de 43 pays) :
- La sensibilisation accrue à l'IPBES
- L'adhésion de la République de Guinée en tant que 141e membre de l'IPBES

Une série d'ateliers en ligne (3) :

- La participation d'experts à l'examen de l'évaluation de Nexus et de l'évaluation du changement transformateur (~44 commentaires chacun)
- La manifestation d'information avec les PFN de l'IPBES avant la séance plénière de l'IPBES-10

Les partenariats/collaborations établis et/ou initialisés. Veuillez-vous rendre sur www.cabes.online pour des détails supplémentaires du programme.

4. Les programmes de travail et produits de l'IPBES : IPBES 10 et à venir : La participation et l'engagement des acteurs par Mme Amarys Preuss, responsable de l'engagement des acteurs, IPBES

Qu'est-ce que l'IPBES et pourquoi est-ce important ?

La *plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques* (IPBES)

1. IPBES est l'acronyme de : *Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques*. En 2012, un groupe de près de 100 États membres des Nations unies a décidé de faire de l'IPBES un organisme intergouvernemental indépendant. Cela signifie que l'IPBES n'est pas une agence des Nations unies et ne dépend d'aucune autre organisation. Elle ne répond qu'à ses membres, qui sont aujourd'hui au nombre de 143.
2. La mission de l'IPBES est de renforcer les bases de connaissances pour une meilleure politique par le biais de la science, afin de garantir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité pour le bien-être humain et le développement durable.
3. Cela signifie en fait que l'IPBES fait pour la biodiversité à peu près la même chose que le GIEC pour le changement climatique : nous répondons aux demandes spécifiques des gouvernements de fournir aux décideurs les meilleures données possibles sur la biodiversité et ses contributions aux personnes et nous proposons des options pour répondre à ces défis en nous basant à nouveau sur les meilleures données scientifiques disponibles.
4. on nous demande souvent si cela signifie que notre public cible est uniquement composé de membres du gouvernement, mais il y a des décideurs dans tous les domaines - dans les entreprises, les universités, la finance, l'éducation, la santé, l'agriculture et même chacun d'entre nous au sein de sa propre communauté et de son propre foyer. Le public cible de l'IPBES est donc bien plus large que seulement les responsables gouvernementaux. Cet organisme intergouvernemental indépendant, l'IPBES, créé par les gouvernements en 2012, compte actuellement 145 membres.

En réponse aux demandes des gouvernements, l'IPBES fournit aux décideurs politiques des évaluations scientifiques objectives sur l'état des connaissances en matière d'environnement :

- La biodiversité de la planète, les écosystèmes et leurs contributions à l'homme
- Des outils et méthodes pour protéger et utiliser durablement ces ressources naturelles vitales
- Fournit des options de réponses basées sur les meilleures données scientifiques disponibles.
- L'IPBES fait pour la biodiversité ce que le GIEC fait pour le changement climatique

Pourquoi l'IPBES est-il important ?

Si vous n'êtes pas un scientifique ou un membre du gouvernement, l'idée de la biodiversité peut sembler très académique et lointaine. Mais comme le mentionne la vidéo, la biodiversité concerne tout le monde, tous les jours.

1. Car la biodiversité et le PNC sont à la base de toutes les choses auxquelles nous tenons et dont nous avons besoin pour notre qualité de vie.
2. MAIS ces contributions se dégradent plus rapidement aujourd'hui qu'à n'importe quel autre moment de notre histoire... c'est pourquoi le travail de l'IPBES est si important... et directement pertinent pour vous et vos organisations.

La biodiversité et les contributions de la nature à l'homme sont à la base de presque tous les aspects du développement humain comme la production de denrées alimentaires, l'eau propre, la régulation du

climat, le contrôle des maladies. Pourtant, elles s'épuisent et se dégradent plus rapidement aujourd'hui qu'à n'importe quel moment de l'histoire de l'humanité.

L'IPBES est unique :

- Elle exploite les meilleures compétences des différentes disciplines et communautés de connaissances
- Elle fournit des connaissances et des options de réponse pertinentes pour les politiques
- Elle catalyse la mise en œuvre de politiques fondées sur la connaissance à tous les niveaux du gouvernement, du secteur privé et de la société civile

Comment l'IPBES est-il structuré ?

1. L'instance dirigeante la plus élevée est la plénière, composée des représentants des 143 États membres, qui se réunit généralement une fois par an.
2. Lors des sessions plénières les projets de rapports d'évaluation de l'IPBES sont examinés par les États membres et les résumés de chaque rapport sont discutés ligne par ligne avant d'être acceptés en tant que produit intergouvernemental officiel de l'IPBES.
3. Les États membres des Nations unies qui ne sont pas encore membres de l'IPBES sont automatiquement observateurs à la plénière, de même que d'autres organisations et conventions liées à la biodiversité, des instances des Nations unies et d'autres agences demandant une accréditation formelle. Les observateurs n'ont pas de droit de vote lors des sessions plénières.

Il y a ensuite nos acteurs. Toute personne ou organisation susceptible de bénéficier des travaux de l'IPBES ou d'y contribuer est considérée comme une partie prenante de l'IPBES, ce qui est une définition très large.

La plénière

- Instance dirigeante de l'IPBES
- Composé d'États membres
- Se réunit généralement une fois par an

Observateurs à la plénière

- États encore non-membres
- Conventions relatives à la biodiversité (par exemple, la CDB)
- Instances des Nations unies concernés
- Autres organisations et agences accréditées

Tous les contributeurs et utilisateurs finaux des résultats de l'IPBES

Évaluations IPBES achevées

1. Au cours des dix premières années d'activité de l'IPBES, la plateforme a achevé et publié dix rapports d'évaluation pluriannuels, chacun étant le fruit de trois à quatre années de travail de centaines de scientifiques et de détenteurs de connaissances de premier plan issus de toutes les régions du monde.
2. En 2016, les premiers rapports de l'IPBES ont été publiés sur la pollinisation et la production alimentaire et sur les scénarios et modèles. En 2017, quatre rapports d'évaluation régionaux ont été publiés - un pour l'Afrique, un pour l'Asie-Pacifique, un pour les Amériques et un pour l'Europe et l'Asie centrale - ainsi qu'un rapport sur la dégradation et la restauration des terres. En 2019, l'IPBES a publié un rapport d'évaluation mondial historique, le premier du genre depuis *l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire* en 2005. L'année dernière, l'IPBES a publié deux rapports, l'un sur l'utilisation durable des espèces sauvages et l'autre sur la diversité des valeurs et la valorisation de la nature.

PORTÉE

L'évaluation mondiale 2019 :

- Plus de 55 000 articles en ligne dans 188 pays et 59 langues
- 9 440+ sites d'information en ligne différents

L'évaluation 2023 des espèces exotiques envahissantes :

- Publié le 4 septembre 2023, déjà 4 300 articles en ligne dans 113 pays et 49 langues.
- Plus de 2 000 sites d'information en ligne
- Avant l'impact viens la portée, c'est-à-dire jusqu'où la connaissance des actions de l'IPBES peut être transmise.

Celle-ci est assez large, même si le nom de l'IPBES est encore un peu moins connu que celui de son cousin le GIEC.

L'évaluation mondiale, publiée en 2019, présentant pour la première fois l'état et les défis de la biodiversité et des services écosystémiques dans le monde, a atteint une portée incroyable lors de sa publication.

1. Elle a fait la une des journaux et les principaux bulletins d'information de presque tous les grands médias du monde - plus de 55 000 articles en ligne, dans 188 pays
2. Elle est entrée dans la culture populaire en étant présentée dans des émissions telles que le Jimmy Kimmel Show, Trevor Noah et John Oliver.
3. Elle a même battu la naissance du bébé royal britannique Archie, le jour même de sa naissance, en tant que premier sujet d'information du journal télévisé de 19 heures de la BBC ! [+/- 14.30]

Sur les réseaux sociaux, le succès a été encore plus grand, avec plus de 33 millions d'impressions et une interaction massive avec des personnalités telles que le Secrétaire général des Nations unies, Hilary Clinton, Al Gore, le Pape, Greta Thunberg, Leonardo di Caprio, etc.

Notre évaluation la plus récente, *l'évaluation des espèces exotiques envahissantes*, publiée il y a tout juste trois semaines, a également été très bien accueillie par les médias et les influenceurs du monde entier, avec déjà plus de 4 000 articles dans le monde entier.

L'impact : qu'est-ce qui change réellement ?

Les gouvernements

Les changements politique :

- Politique nationale nigériane sur les pollinisateurs en danger (2021)
- La RDC crée un groupe de travail national sur la biodiversité et les services écosystémiques (2018)

La coopération régionale :

- Les ministres adoptent une position continentale commune sur la protection de la biodiversité et la dégradation des sols lors du Sommet africain (2018)

Le plaidoyer :

- L'appel du WWF « Agir pour la nature » aux dirigeants mondiaux cite l'évaluation mondiale de l'IPBES (2020).
- L'Institut sud-africain des affaires internationales (SAIIA) préconise une action immédiate pour protéger la biodiversité (2021)

L'éducation :

- Les écoles publiques de Chicago utilisent le communiqué de presse de l'Évaluation mondiale dans le cadre d'un projet éducatif pour le programme de la 10e année (2021)

Les outils

Les avancées technologiques :

- Lancement d'un nouvel outil de dialogue en ligne sur le climat et la biodiversité basé sur les données de l'IPBES et du GIEC (2023)

Les outils méthodologiques :

- Les connaissances de l'IPBES sur la dégradation des terres sont appliquées dans une nouvelle étude sur les paysages dégradés en Tanzanie (2023)

Les finances :

- Le rapport du Groupe de la Banque mondiale sur la mobilisation du financement privé en faveur de la nature intègre les résultats de l'évaluation mondiale de l'IPBES (2020).

Les affaires :

- 30 entreprises cotées à la bourse de Johannesburg lancent des évaluations de la biodiversité sud-africaine pour les entreprises (2019)

L'Aquarium des Deux Océans, en Afrique du Sud, a annoncé qu'il avait rejoint la Coalition mondiale pour la protection de l'environnement.

NOTES

Plus encore que la portée des produits de l'IPBES, c'est leur impact permanent qui a été significatif.

L'IPBES recueille des exemples d'impacts spécifiques, à toutes les échelles, dans toutes les régions, tous accessibles dans une *base de données publique de suivi des impacts* que nous appelons TRACK. Voici quelques exemples de ce qui se passe lorsque les gens s'approprient le travail de l'IPBES : des parlementaires en France et en Suisse ont été formés à la question de la biodiversité, de nouveaux outils technologiques prennent en compte l'énorme quantité de connaissances rassemblées dans les rapports de l'IPBES, la société civile se lance dans la défense des intérêts basées sur les messages clés des rapports et les écoles développent de nouveaux programmes scolaires pour les enfants. Les entreprises et les organisations financières tiennent également compte des travaux de l'IPBES et ont pris des mesures pour développer leurs stratégies sur la base des messages clés des rapports d'évaluation.

Nous vous encourageons à explorer TRACK, à voir les types d'impacts de l'IPBES, et même à contribuer à notre base de données avec les exemples que vous connaissez. Plus encore, nous serions ravis que vous y contribuiez, en présentant ce qui a été fait dans votre pays ou dans la région de l'Asie centrale, en termes de changement basé sur les messages clés d'un rapport IPBES.

IPBES Principaux résultats

BES 10 Résultats Les possibilités qui s'offrent à vous de vous engager vous-même dans l'IPBES...

- 1) L'évaluation des connaissances
- 2) L'adoption du rapport sur les espèces exotiques envahissantes
- 3) La délimitation du champ d'application de la deuxième évaluation mondiale
- 4) Les évaluations accélérées :
 - (1) surveiller la biodiversité et les contributions de la nature à l'homme
 - (2) l'aménagement du territoire en tenant compte de la biodiversité
- 5) L'appel à d'autres contributions sur le programme de travail après IPBES 11, pour les décisions à IPBES 12.
- 6) Renforcer la collaboration avec le GIEC
- 7) L'assistance technique
- 8) Les mandats pour les groupes de travail sur : Les connaissances indigènes et locales / Les scénarios et modèles / Les données et le renforcement des connaissances et des capacités

9) L'appel aux membres de l'IPBES, aux experts et aux acteurs concernées pour qu'ils apportent leur contribution sur le rôle futur des fonctions d'appui aux politiques

- Le programme de travail continu de l'IPBES jusqu'en 2030 adopté à l'IPBES 7 (2019), des sujets supplémentaires à l'IPBES 10 (2023)
- 6 thèmes prioritaires
- 6 objectifs

THÈME 1

- L'évaluation des liens entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation, la santé, l'énergie et le changement climatique : "*Évaluation des Nexus*"

THÈME 2

- Comprendre les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la biodiversité et les facteurs déterminants du changement transformateur, ainsi que les options permettant d'atteindre la vision 2050 pour la biodiversité

THÈME 3

- Mesurer l'impact et la dépendance des entreprises à l'égard de la biodiversité et des contributions de la nature à l'homme

THÈME 4

- L'évaluation de la biodiversité et des services écosystémiques (2ème évaluation mondiale)

THÈME 5

- La surveillance de la biodiversité et des services écosystémiques

THÈME 6

- L'aménagement du territoire en tenant compte de la biodiversité et de la connectivité écologique

La chronologie des évaluations en cours et futures de l'IPBES :

- Les espèces exotiques envahissantes (2023)
- Nexus : La biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé (2024)
- Les déterminants du changement transformateur (2024)
- Les entreprises et la biodiversité (2025)
- Nexus : La biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé (2028)
- Le suivi de la biodiversité et des contributions de la nature à l'homme (2026)
- L'aménagement du territoire intégrant la biodiversité et la connectivité écologique (2027)

La participation des acteurs au programme de travail

Les points focaux nationaux :

- Les points focaux nationaux (PFN) facilitent l'interaction entre les gouvernements et l'IPBES entre les sessions de la plénière et représentent leur pays lors des réunions plénières.

Les fonctions principales :

- Nommer les experts
- L'examen des projets d'évaluation et d'autres éléments livrables
- Soutenir la mise en place d'évaluations compétitives

Ressources disponibles :

- Le manuel de l'IPBES pour les points focaux nationaux ⁶
- Les notifications ⁷
- Recevoir des notifications par courrier électronique à créer un compte sur le site web de l'IPBES et à s'inscrire à la liste de diffusion de l'IPBES ⁸
- Les PFN reçoivent des communications supplémentaires du secrétariat

1. Nominations d'experts qualifiés pour contribuer à diverses tâches approuvées par la plénière, y compris le cadrage ou la préparation d'une nouvelle évaluation ou pour servir en tant que membres d'un groupe de travail.

Avant l'appel à la nomination d'experts :

- La communication du rôle et de la valeur ajoutée de la participation en tant qu'expert aux évaluations de l'IPBES lors de tous les événements nationaux pertinents ;
- L'identification du financement pour soutenir la participation des experts aux évaluations de l'IPBES, pour les experts des pays non éligibles au soutien (par exemple, compensation pour les heures de travail et les frais de déplacement)

Lors de l'appel à la nomination d'experts :

- La communication étendue de l'appel à la nomination d'experts de l'IPBES à tous les acteurs concernés par le biais de divers canaux, notamment des listes de courrier électronique, des sites web et des réseaux sociaux ;
- La recherche active d'experts, les contacter directement si nécessaire ;
- Le soutien aux experts sur la manière de remplir le formulaire de candidature sur le portail de l'IPBES ;
- L'examen de la liste des candidats à l'aide d'un ensemble de critères de sélection et établissement d'une liste finale de candidats ;
- La confirmation de la nomination des experts via le portail de l'IPBES.

2. Projets d'évaluation de l'IPBES (plusieurs fois)

Exemples :

- La diffusion de la notification IPBES à un large réseau d'acteurs et/ou à des groupes et communautés plus ciblés, avec des informations générales et/ou plus spécifiques ;
- L'utilisation de différentes plateformes de réseaux sociaux pour communiquer avec les groupes et réseaux concernés sur les processus d'examen de l'IPBES, en retweetant/reposant les messages du secrétariat de l'IPBES ou en élaborant et en diffusant des messages ciblés ;
- L'organisation de réunions d'information pour un public plus large et/ou de réunions de dialogue avec des participants invités ;
- La mise en place d'un groupe central d'experts issus de différentes organisations, agences gouvernementales et ministères afin de discuter les commentaires et d'approfondir l'examen des projets de documents et des autres questions soulevées ;
- La coordination avec, le cas échéant, la plateforme scientifique et politique nationale sur la biodiversité et les services écosystémiques afin d'atteindre un large groupe d'experts, de praticiens et de décideurs politiques concernés.

⁶ <https://www.ipbes.net/document-library-catalogue/ipbes-manual-national-focal-points>

⁷ <https://ipbes.net/notifications>

⁸ <https://ipbes.net/user/register>

3. Soutenir la réalisation d'évaluations complètes

- L'approbation et lancement d'une évaluation de l'IPBES
- La conférence de presse de l'IPBES
- Le lancement d'événements pour les versions dans différentes langues
- L'événements de mise en œuvre
- Variation en termes de portée, d'objectif, de format et de public
- Habituellement hébergés par des gouvernements ou des institutions et organisations de la communauté IPBES au sens large.

Exemples (types d'événements d'assimilation) :

- Briefing du déjeuner à l'institution du PFN
- Séminaires ou ateliers d'une demi-journée avec d'autres ministères et agences
- Conférences ou dialogues IPBES nationaux/ (sous-)régionaux destinés à un public plus large de praticiens et de décideurs politiques.
- Peut se concentrer sur tous les résultats clés d'un rapport d'évaluation de l'IPBES ou sur les résultats clés pertinents pour un ou plusieurs secteur(s) et/ou thème(s).

Plates-formes nationales :

Les plateformes nationales sur la biodiversité et les services écosystémiques peuvent constituer un atout pour les points focaux nationaux :

- Aider à s'engager efficacement auprès d'un large public
- Fournir une réserve de ressources qui peut être utilisée pour soutenir et compléter le travail du point focal national.
- La structure et le mode de fonctionnement des différentes plateformes varient considérablement, mais elles ont en commun de fournir un espace pour :
 - Le partage d'informations avec les experts nationaux et les autres détenteurs de connaissances, les praticiens, les décideurs et les responsables politiques sur les processus et les produits de l'IPBES et sur la manière de participer à ses travaux ; et
 - Coordonner et collaborer à des activités conjointes liées à l'IPBES et à d'autres sujets relatifs à la biodiversité afin de renforcer l'interface entre la science et la politique au niveau national.

Voici quelques exemples d'activités entreprises par ces plateformes pour renforcer le travail des PFN :

- L'identification, la nomination et la mobilisation d'experts et d'autres acteurs pour participer à la production, à l'examen et à l'utilisation des résultats de l'IPBES ;
- L'organisation d'événements pour diffuser des informations sur l'IPBES et les messages clés des résultats de l'IPBES ;
- La mobilisation des efforts nationaux pour combler les lacunes en matière de connaissances identifiées dans les évaluations de l'IPBES ;
- L'organisation d'événements de renforcement des capacités afin de consolider les capacités individuelles et institutionnelles au niveau national pour s'engager dans le travail de l'IPBES ; et
- La coordination et mise en œuvre d'activités nationales liées aux travaux de l'IPBES et à l'agenda plus large de la biodiversité, telles que la réalisation d'évaluations nationales des écosystèmes.

Les acteurs :

Les acteurs de l'IPBES sont à la fois les contributeurs et les utilisateurs finaux des résultats de l'IPBES.

- **Les contributeurs** : les détenteurs de connaissances, scientifiques et praticiens...
- **Les utilisateurs finaux** : les décideurs politiques, entreprises et communautés...

Les acteurs peuvent :

- Contribuer aux activités du programme de travail par son expérience, son expertise, ses connaissances et ses données, etc. ;
- Utiliser ou bénéficier des résultats du programme de travail ;
- Encourager et soutenir la participation des scientifiques et des détenteurs de connaissances aux travaux de la plateforme.

Il existe une communauté d'acteurs bien organisée - comprenant deux réseaux autoorganisés d'acteurs de l'IPBES, une stratégie détaillée d'engagement des acteurs, des activités et des événements réguliers pour les acteurs et une journée annuelle des acteurs de l'IPBES avant chaque session de la plénière.

- Les acteurs de l'IPBES sont à la fois les contributeurs et les utilisateurs finaux des résultats de l'IPBES.
- Ils sont détenteurs de connaissances, scientifiques, praticiens, décideurs politiques, entreprises, organisations de la société civile et particuliers.
- Ils apportent leurs connaissances et leur expertise aux travaux de l'IPBES et peuvent reprendre les messages contenus dans les produits de l'IPBES.

S'impliquer dans le processus d'évaluation

Politiques, plaidoyers et changements de pratiques.

Appel à candidatures d'experts

- Postuler pour servir en tant qu'expert ou boursier
- Participer au programme de boursiers en début de carrière de l'IPBES

Périodes d'examen externe

- S'inscrire en tant qu'évaluateur
- Soumettre des commentaires sur les chapitres et le SPM

Ateliers de dialogue avec les acteurs

- Discuter les points clés et les questions avec les auteurs et les experts
- Soutenir le travail d'élaboration des connaissances en apportant son expertise, des données ou d'autres ressources.

Adoption en plénière

- Contribuer à l'expertise de son point focal national/sa délégation nationale

Après la publication

- Utiliser et participer à la diffusion des principales conclusions et des résultats de l'évaluation.
- Utiliser les rapports de l'IPBES pour prendre ses propres décisions.
- Organiser un événement de sensibilisation
- Il existe plusieurs occasions pour contribuer à une évaluation, même si vous n'êtes pas l'auteur scientifique principal.
- Au début du processus d'évaluation, l'IPBES lance un appel à candidatures d'experts, qui deviennent les auteurs des rapports.
- Au moins deux fois au cours de la rédaction de l'évaluation, des périodes d'examen ouvertes sont organisées, au cours desquelles les personnes peuvent accéder aux versions préliminaires des documents et apporter leur contribution, en ajoutant leurs propres connaissances à cet immense effort collectif.
- Les rapports sont adoptés en séance plénière par les membres de l'IPBES, qui sont des représentants des États. Les acteurs peuvent s'engager à l'avance avec leur propre gouvernement afin d'apporter leur expertise à la position du pays sur le rapport et d'enrichir les discussions en plénière.

- Enfin, et c'est très important, après la publication, il est possible d'utiliser les rapports dans son propre travail, que l'on soit un décideur politique, une organisation de plaidoyer ou simplement une personne désireuse de changer les choses.
- Diffuser le travail de l'IPBES, par le biais de ce que l'on appelle des événements de diffusion. Il s'agit d'événements organisés par n'importe quel acteur, au cours desquels on s'adresse à ses électeurs, quels qu'ils soient, pour partager le travail de l'IPBES, encourager la diffusion ou l'action.
- Le secrétariat de l'IPBES est heureux d'aider à cet égard, qu'il s'agisse de présenter l'IPBES et son travail, comme je le fais aujourd'hui, de mettre en contact avec des experts sur une évaluation ou un sujet donné, ou de fournir des documents, tels que les résumés des rapports destinés aux décideurs politiques.
- Pour tout cela, je suis votre contact principal à l'IPBES, et je peux vous mettre en relation avec les personnes les plus pertinentes en fonction de vos besoins.

Appels ouverts

- Il existe plusieurs occasions de contribuer à une évaluation, même si on n'est pas l'auteur scientifique principal.
- Au début du processus d'évaluation, l'IPBES lance un appel à candidatures d'experts, qui deviennent les auteurs des rapports.
- Au moins deux fois au cours de la rédaction de l'évaluation, des périodes d'examen ouvertes sont organisées, au cours desquelles les personnes peuvent accéder aux versions préliminaires des documents et apporter leur contribution, en ajoutant leurs propres connaissances à cet immense effort collectif.
- Les rapports sont adoptés en séance plénière par les membres de l'IPBES, qui sont des représentants des États. Les acteurs peuvent s'engager à l'avance avec leur propre gouvernement pour apporter leur expertise à la position du pays sur le rapport et enrichir les discussions en plénière.
- Enfin, après la publication, on peut utiliser les rapports dans le cadre de son propre travail, que l'on soit un décideur politique, une organisation de plaidoyer ou simplement une personne désireuse de faire changer les choses.
- Vous encourager à diffuser les travaux de l'IPBES par le biais d'événements de diffusion. Il s'agit d'événements organisés par tout acteur au cours desquels on s'adresse à ses électeurs, quels qu'ils soient, pour partager le travail de l'IPBES, encourager la diffusion ou l'action.
- Le secrétariat de l'IPBES est prêt à vous aider, qu'il s'agisse de présenter l'IPBES, de vous mettre en contact avec des experts sur une évaluation ou un sujet donné, ou de fournir des documents, tels que les résumés des rapports destinés aux décideurs politiques.
- Pour toutes ces questions, le présentateur est le premier contact à l'IPBES et peut mettre en relation les personnes intéressées avec les personnes les plus compétentes en fonction de leurs besoins.

D'autres possibilités d'engagement avec l'IPBES existent :

- Travailler avec le point focal national pour aider à diffuser les recherches de l'IPBES et les appels à contribution dans votre pays.
- Soutenir le travail de renforcement des capacités et des connaissances en apportant son expertise, des données ou d'autres ressources.
- Organiser un événement lié à l'IPBES
- Contribuer à la base de données de suivi de l'impact
- Adhérer en tant qu'acteur de l'IPBES (www.ipbes.net/stakeholders) pour recevoir et diffuser toutes les informations pertinentes.

- Contribuer à la journée des acteurs et à la déclaration d'ouverture des acteurs en plénière
- Aider à communiquer et à amplifier le travail de l'IPBES via les médias sociaux (@ipbes)

Une journée par et pour les acteurs :

- L'ordre du jour est décidé par les réseaux autoorganisés des acteurs.
- Finalisation de la déclaration d'ouverture des acteurs lors de la séance plénière de l'IPBES10 (rédigée par l'Onet et l'IIFBES)
- Plus de 300 acteurs et délégués de l'IPBES se rencontrent pour des échanges informels à la veille de la plénière

5. Vers la Vision 2050 Prof. Mekuria Argaw et Dr. Jennifer Hauck

6. Le NFF pour des avenir plausibles : Voies alternatives vers la Vision 2050 Prof. Mekuria Argaw

Le NFF pour des avenir plausibles : Voies alternatives vers la Vision 2050.

Le rapport de cet exercice est disponible sur notre site web.

7. World Café avec les groupes de travail sur le NFF, Dr. Jennifer Hauck "Feedback des groupes de travail en plénière Participants Prof. Mylor Shutcha Plates-formes/réseaux BES régionaux et sous-régionaux : Importance et rôle dans l'amélioration de l'utilisation des produits IPBES, Dr. Sylvestre Da "

Le plan de la présentation couvre les points suivants

- Définition des SPPI et des plateformes d'experts
- Le cadre des plates-formes BES de la CABES
- Rôle des plateformes

Que sont les interfaces science-politique-pratique (SPPI) ?

- Les IPSP sont les nombreux moyens par lesquels les scientifiques, les décideurs politiques et d'autres personnes se mettent en relation pour communiquer, échanger des idées et développer conjointement des connaissances afin d'enrichir les processus politiques et décisionnels et/ou la recherche.
- Les IPSP visent à fournir des résultats qui font autorité et qui sont "pertinents pour les politiques, mais non prescriptifs". Tels que les rapports du GIEC et de l'IPBES
- Les plateformes de SPPI doivent être perçues comme légitimes, pertinentes et transparentes.

Formes de SPPI :

1. Des organismes institutionnalisés formels tels que l'IPBES ou relations informelles et flexibles pouvant inclure : conseils consultatifs, séries de séminaires, ateliers et discussions de groupe
2. Ponctuelle ou limitée dans le temps : il s'agit d'exercices tels que les évaluations nationales des écosystèmes, les interfaces entre les projets de recherche et les évaluations périodiques telles que le Global Biodiversity Outlook ou les institutions semi-permanentes telles que les plates-formes nationales de biodiversité
3. Des grands organismes internationaux jusqu'aux petits groupes ou aux relations individuelles

Qui sont les P & P dans les SPPI ?

Les décideurs politiques opèrent à différents niveaux : employés des ministères et autres institutions administratives, organes décisionnels locaux, agents de vulgarisation, consultants et experts thématiques, membres d'ONG, gestionnaires fonciers, administrateurs municipaux tels que les maires, agriculteurs, forestiers, pêcheurs et autres.

Cadre - Plateformes SPPI sous-régionales et régionales de la CABES :

Mise en place d'un "réseau de plateformes" à différentes échelles

- 8 plateformes nationales
- Cabo Verde, Sierra Leone, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, RD Congo, Éthiopie, Madagascar
- 3 plateformes sous-régionales - Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Afrique de l'Est
- 1 Plate-forme régionale (réseau de plates-formes)

Objectif de formation de plateformes d'experts régionales et sous-régionales sur les SPPI

- Faciliter les possibilités d'échange et de création de réseaux entre les experts d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est
- Fournir des connaissances de base sur le programme de travail de l'IPBES et les développements récents de l'IPBES
- Montrer les possibilités de s'impliquer dans les processus de l'IPBES
- Servir d'interface entre les pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est et l'IPBES
- Indiquer les possibilités d'intégrer le contenu de l'IPBES dans les instruments politiques nationaux et régionaux.

Rôle des plateformes régionales et sous-régionales dans l'avancement des programmes de travail de l'IPBES et dans l'amélioration de l'utilisation des produits de l'IPBES

- Préparer les délégués à participer activement aux plénières de l'IPBES
- Mobiliser les experts pour les appels de l'IPBES (révisions, auteurs, bourses, etc.)
- Renforcement des capacités des experts, en particulier des PFN
- Soutien aux PFN dans la mise en œuvre des résultats de l'IPBES (évaluations au niveau national)
- Les plateformes sont aussi des espaces de partage d'expériences
- Programme de mentorat pour les membres de l'IPBES
- Améliorer la communication entre les experts, partager les appels de l'IPBES, etc.
- Développer des produits faciles à utiliser par les décideurs (notes de synthèse, fiches d'information).
- Base de données : sources d'informations et de documents
- Ateliers régionaux et sous-régionaux : en présence ou virtuellement : 23/11/2023 sur l'examen de l'évaluation Nexus
- Réseaux sociaux interactifs aux niveaux sous-régional et régional pour poursuivre les échanges (groupes WhatsApp, médias sociaux, etc.)
- Les PFN de leurs pays d'origine pour développer des thèmes de recherche nationaux pertinents
- Durabilité des plateformes

Coordination de la plate-forme

- Plate-forme régionale et Afrique de l'Ouest : *Centre ouest-africain de services scientifiques sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres (WASCAL)*, Burkina Faso (Sie Sylvestre DA). *Centre d'excellence africain sur le changement climatique, la biodiversité et l'agriculture durable (CEA-CCBAD)*, Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), Côte d'Ivoire (Souleymane KONATE, N'Golo KONE & Kouakou KOUADIO).

- Afrique centrale : *Faculté des sciences agronomiques, Université de Lubumbashi (FSA-UNILU), République démocratique du Congo (Mylor Ngoy SHUTCHA & Paul KAZABA)*
- Afrique de l'Est : *Centre et réseau régional pour l'environnement de la Corne de l'Afrique (HoA-REC&N), Université d'Addis-Abeba, Éthiopie (Mekuria ARGAW & Mekonnen BIRU)*

8. Groupes de travail : Coordonner une participation efficace aux plateformes sous-régionales de la CABES, Dr. Sylvestre Da

Groupe de travail sur les plates-formes régionales et sous-régionales

Questions :

1. *Connaissez-vous une plateforme ou un groupe de travail existant sur la biodiversité et les services écosystémiques (BES) ou des questions connexes dans votre sous-région ? (focalisé sur l'Afrique de l'Est)*
2. *Dans votre sous-région, quelles sont les acteurs (scientifiques, décideurs politiques, praticiens, secteur privé, ONG, détenteurs de ILK) qui, selon vous, devraient être incluses dans les plates-formes régionales et sous-régionales du BES dans le cadre du projet CABES ?*
3. *Quelles activités pourriez-vous proposer pour rendre les plateformes sous-régionales opérationnelles et durables ?*
4. *Pouvez-vous faire des suggestions sur la manière dont l'IPBES peut encourager l'utilisation d'outils et de méthodes politiques dans le domaine de la biodiversité et des fonctions et services écosystémiques dans votre pays, votre région ou les deux ?*

Présentations et discussions - Deuxième jour

1. Récapitulation des sessions du 1er jour, Dr. Jennifer Hauck

2. Mise à jour des plateformes nationales, M. Abisha Mapendembe

3. Mises à jour des pays de la plate-forme nationale et des PFN de l'IPBES

4. Panel de discussion sur l'expérience des pays non-IPBES (Djibouti, Maurice, Rwanda et Sud-Soudan) en matière de plateformes nationales et sur le potentiel de création de plateformes nationales M. Abisha Mapendembe/Dr.

Les panélistes des trois pays ont été invités à discuter des efforts déployés pour la mise en place de plateformes de biodiversité et de leur impact sur l'interaction entre la science et la politique dans leurs pays respectifs.

Les participants ont présenté leur point de vue sur l'état du défi posé par les ressources de la biodiversité au niveau mondial, ainsi que sur la nécessité d'une collaboration et d'une coopération entre les pays, qui ne sont pas à l'abri des impacts transfrontaliers sur la biodiversité.

5. Espèces exotiques envahissantes et menaces pour la biodiversité : connaissances, perspectives et solutions dans la sous-région de l'Afrique de l'Est, Mme Betty Rono, boursière de l'IPBES

Une présentation du récent rapport de l'IPBES sur l'évaluation de la biodiversité qui se concentre sur les espèces exotiques envahissantes qui a été publié le 4 septembre 2023. Ce rapport de 56 pages, présenté comme un résumé à l'intention des décideurs politiques, est le fruit de plus de 13 000 publications à travers le monde et a été compilé par des experts de diverses disciplines.

Le rapport de l'IPBES sur les espèces exotiques envahissantes réaffirme que les espèces exotiques envahissantes sont l'un des cinq facteurs de perte de biodiversité dans le monde. Les cinq facteurs de perte de biodiversité sont les suivants

1. *Les espèces exotiques envahissantes*
2. *Changement d'utilisation des terres et de la mer/changement d'habitat*
3. *Exploitation directe des organismes/utilisation non durable*
4. *Changement climatique et*
5. *La pollution*

La présentation fait état de l'impact économique des espèces exotiques envahissantes en termes de projection de la perte de PIB qui en résulte. En Ethiopie, les espèces exotiques envahissantes empiètent sur les terres agricoles, les pâturages et les zones protégées où elles entrent en compétition avec les espèces indigènes et provoquent leur disparition.

La protection des espèces envahissantes est diversifiée car le contexte et les capacités des différents pays sont divers, le besoin de collaboration et de coopération car l'impact des espèces exotiques envahissantes dépasse les frontières, ainsi qu'en raison de la dynamique des changements à venir. En conséquence, le présentateur a plaidé pour **des stratégies et des actions très différentes de ce qui se fait habituellement.**

Le présentateur a mentionné les objectifs de développement durable et les cibles associées qui sont alignés sur l'effort de protection de la biodiversité et des services écosystémiques, **l'effort de l'IPBES est en accord avec les cibles 3 et 6.**

L'action de l'IPBES vise à faciliter, promouvoir et renforcer les conclusions scientifiques indépendantes et crédibles, ainsi que les évaluations de la biodiversité, afin d'éclairer l'élaboration des politiques au niveau mondial. Le présentateur a souligné que l'effort de l'IPBES permettrait de briser les cloisonnements existants et **d'ouvrir la voie à un effort concerté et intégré.**

L'interdépendance de la biodiversité et du changement climatique exige une solution intégrée et synergique, et c'est pourquoi l'IPBES incite de plus en plus les pays à se joindre à un effort concerté au niveau mondial pour préserver la biodiversité. L'IPBES est désormais une plateforme de partenariat intergouvernemental sur la biodiversité et **les services écosystémiques qui regroupe 145 pays du monde entier.**

La présentatrice fit état des dommages irréparables que les activités humaines sont en train de causer à la biodiversité, en mentionnant les preuves de plus en plus nombreuses du blanchiment des coraux dû à l'augmentation de la température, qui rend les habitats aquatiques impropres à la vie aquatique.

Enfin, la représentante de l'ONU pour l'IPBES fit part de l'appel à candidatures pour l'évaluation méthodologique du suivi de la biodiversité et des contributions de la nature à l'évaluation des populations. Elle rappela la réactivité et la participation active des pays à l'évaluation pluridisciplinaire de l'IPBES.

6. Stratégies d'intégration des évaluations IPBES dans l'élaboration des politiques nationales : Résultats de la formation en face à face, Participants à la formation en face à face

Utiliser des stratégies et des tactiques pour l'utilisation d'options politiques utiles

Quatre groupes de travail ont été formés pour réfléchir à des tactiques et des stratégies pour :

- (1) sensibiliser à l'IPBES et à ses produits au niveau national ;
- (2) identifier les points clés à prendre en compte pour contrôler les espèces exotiques envahissantes
- (3) réfléchir à la manière d'organiser une évaluation nationale des écosystèmes
- (4) identifier les actions clés pour intégrer les EEE dans les plans d'action stratégiques nationaux pour la biodiversité.

Sensibilisation au produit IPBES au niveau national

- Le groupe 1 a convenu qu'il était nécessaire de sensibiliser aux évaluations de l'IPBES au niveau national.
- Identifier les parties prenantes à cibler (communautés locales, décideurs, OSC, scientifiques, etc.)
- Identifier les canaux par lesquels la sensibilisation sera effectuée (réunions communautaires, ateliers nationaux, radio, télévision, cinéma mobile, médias sociaux, influenceurs etc.)
- Sélectionner les méthodes et les outils (école de terrain, expositions, dossiers politiques, documentaires)
- Planifier et organiser la sensibilisation en conséquence

Actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

- Les points clés à prendre en compte pour le contrôle des EEE identifiés par le groupe 2 sont les suivants :
- Développer une stratégie nationale et un plan d'action
- Intégrer la stratégie de contrôle des EEE dans la politique/stratégie nationale de biodiversité
- Mise en place de groupes de travail scientifiques/d'équipes spéciales

- Planifier, identifier et prioriser les objectifs nécessitant une action
- Concevoir une stratégie de lutte contre les espèces envahissantes, planifier le programme de travail et le mettre en œuvre
- Identifier la méthodologie appropriée (lutte biologique, lutte chimique et lutte physique/mécanique)
- Déterminer et mobiliser les ressources (humaines et financières)
- Sensibiliser le public par des stratégies de communication appropriées (effets, défis, méthodologie)
- Intégrer, coordonner et participer avec tous les acteurs (communautés locales, scientifiques/experts, décideurs politiques, secteurs privés, ONG).
- Politiques, secteurs privés, ONG, sociétés civiles, etc.)
- Mise en œuvre sur le terrain par la mobilisation de toutes les parties prenantes
- Suivi et évaluation des progrès

Processus d'élaboration d'une évaluation nationale des écosystèmes

- Cartographie des parties prenantes impliquées dans ce thème
- Organisation d'un atelier national
- Vue d'ensemble des espèces exotiques envahissantes au niveau national
- Identification des questions clés
- Mise en place d'un plan d'action pour l'évaluation
- Mise en place d'un groupe de travail pour l'évaluation des espèces exotiques envahissantes
- Mobilisation des ressources
- Définition de la méthodologie d'évaluation
- Collecte des données et élaboration du rapport d'évaluation
- Organisation de la réunion de validation

Actions clés à entreprendre par le PFN de l'IPBES pour intégrer les EEE dans les SPANB

- Prendre contact avec le point focal de la CDB, qui est responsable de l'élaboration des SPANB dans le contexte national ;
- Le sensibiliser au rapport sur les EEE et lui faire savoir que ce rapport ; contient des conclusions précieuses qui peuvent être utilisées grâce à une argumentation solide ;
- S'assurer qu'il fait partie du comité national chargé de l'élaboration du PNAE.
- Examiner la section clé du NBSAP et décider où les EEE peuvent être incluses,
- Assurer le suivi pour s'assurer que les aspects des EEE inclus dans le PNAE sont pris en compte lors de la mise en œuvre.

7. Biodiversité et changement climatique Dr. Nadia Sitas (CDKN)

La représentante de CDKN s'exclama de la disponibilité de bonnes pratiques ici et là dans des circonstances fragmentées, et souligna la nécessité de partager les expériences et les bonnes pratiques pour tirer le meilleur parti de nos investissements.

Elle expliqua que la mission de son organisation, le CDKN, est de faciliter le partage des connaissances et de promouvoir les technologies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. Elle souligna que le CDKN a son siège en Afrique du Sud.

Nadia fut un discours sur le thème « Pourquoi intégrer la biodiversité et le changement climatique ? » Elle expliqua que la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes à venir, **entraîneront une diminution du bien-être et de la résilience de l'homme**. Elle expliqua également les impacts causés par l'extrême vulnérabilité de l'Afrique au changement climatique et l'importance de la conservation de la biodiversité dans l'adaptation au changement climatique en stoppant, ralentissant ou inversant la perte de biodiversité.

Elle a décrit les multiples bénéfices communs de la conservation et de l'action climatique. Elle expliqua aussi comment les travaux de l'IPBES contribuent à renforcer l'intégration régionale de la biodiversité dans le cadre du changement climatique en Afrique. Elle décrit *l'adaptation fondée sur les écosystèmes* (EBA), une stratégie conçue pour **s'adapter au changement climatique qui exploite les solutions fondées sur la nature et les services écosystémiques**. Elle expliqua les synergies entre *le plan national d'adaptation* (PAN et PNAE) et l'évaluation des interfaces.

8. Examen des documents nationaux et internationaux sur la conservation de la biodiversité en Afrique subsaharienne Prof. Nourou S. YOROU (Université de Parakou)

Nourou S. YOROU passa en revue les documents nationaux et internationaux sur la biodiversité en Afrique subsaharienne. Il discuta des obligations de la CDB pour chaque pays contractant en Afrique sub-saharienne, **évalua plus en détail le NBSAP et d'autres rapports BES, et résuma les résultats des évaluations, en particulier sur les champignons en Afrique sub-saharienne**. Dans la même présentation, il discuta les fonctions et les services des champignons, montra comment ces champignons ont été négligés, et les actions nécessaires pour inclure ces composantes de la biodiversité dans les tentatives de conservation.

Il évoqua les obligations de chaque partie contractante à la CDB en matière de conservation de la biodiversité et décrit les raisons de l'échec de la conservation des champignons, l'un des cinq règnes d'organismes vivants présentant une bonne diversité en Afrique subsaharienne, qui sont à la fois **très importants pour l'humanité et cruciaux pour la vie terrestre**. Il décrit également *l'adaptation basée sur les écosystèmes*.

Il fit valoir que les champignons ne sont pas pris en compte dans *les Perspectives mondiales de la biodiversité* en soulignant que dans le rapport régional de l'IPBES (2018), **il n'y a aucune mention de leur importance inestimable ni de la nécessité de les conserver**. Il indiqua que leur performance dans les pays d'Afrique subsaharienne se situe dans la fourchette inférieure. Il mentionna également la négligence similaire d'autres organismes tels que **les archées, les bactéries, les chromistes et les protistes** et conclut en indiquant quelques initiatives de conservation des champignons dans quelques pays d'Afrique subsaharienne et l'urgence de conserver ces ressources biologiques.

9. Enquête de fin d'atelier, Mme Sarah /Dr. Isimemen

À la fin de l'atelier, les participants reçurent d'abord une série de questions de compréhension et de retour d'information à l'aide d'une plateforme en ligne qui regroupe les réponses des individus simultanément sur le site web <https://www.menti.com/>. À la fin de l'atelier, les réponses des participants furent renvoyées.

10. Clôture de l'atelier Prof. Mekuria Argaw

Le professeur Mekuria, dans ses remarques finales, souligna **les messages clés** suivants :

- Il apprécia la forte participation des pays de la région et l'engagement actif dans les discussions et les délibérations
- Il souligna la nécessité d'exploiter le dialogue et le forum d'échange de connaissances dans la sous-région et le continent en général sur la question de la CABES
- Il apprécia et remercia le soutien des partenaires de mise en œuvre du projet CABES, le fournisseur de fonds de la CABES, c'est-à-dire l'IKI - le gouvernement allemand
- Il apprécia et remercia le soutien sans réserve apporté par le Collège des sciences naturelles et informatiques en particulier, et l'Université d'Addis-Abeba en général pour l'excellente direction et le soutien apportés au projet CABES et la contribution qu'ils ont apportée à la réussite de l'atelier.

- Il appela les participants de la sous-région d'Afrique de l'Est à encourager les jeunes scientifiques et les aspirants professionnels à poser leur candidature et à s'impliquer dans le programme de master SPIBES, qui sera lancé en Afrique de l'Est, à l'Université d'Addis-Abeba, dans l'année à venir, en 2024
- Il remercia l'ambassadeur d'Allemagne, Son Excellence, M. Stephan Auer, pour son engagement à soutenir les engagements futurs en matière de BES dans la région
- Il remercia le ministère de l'éducation et le ministre d'avoir honoré l'atelier de sa présence lors de la séance d'ouverture
- Il réitéra l'engagement de HoAREC&N de continuer à soutenir la sous-région en s'impliquant dans les programmes de travail de l'IPBES et en adoptant les évaluations scientifiques pour la prise de décision politique.

Prof. Tiliye Feyissa

Le doyen de *l'Université des Sciences Naturelles et Informatiques* quant à lui transmet les messages suivants :

- Il reconnut que la CABES était une initiative unique qui réunissait de multiples parties prenantes dans un même forum pour faire avancer la question de la biodiversité et des services écosystémiques.
- Il assura les participants et les chefs de projet de la CABES de l'engagement du Collège à soutenir et à mettre en œuvre avec succès le programme SPIBES.
- Il fut l'éloge des partenaires nationaux et internationaux pour l'étroite collaboration qui s'est instaurée dans le cadre de l'initiative de la CABES et des travaux plus vastes de l'IPBES.

COMMUNIQUÉ FINAL

Dans le cadre du projet CABES, le premier atelier sous-régional d'experts sur le thème " *Vers un avenir désiré : le cadre des futurs de la nature de l'IPBES et l'interface science-politique-pratique pour la vision 2050*" s'est tenu à **Addis-Abeba, en Éthiopie, du 8 au 9 novembre 2023**. Quatre-vingts (80) experts de 27 pays ont participé à cet atelier. Parmi les participants figuraient des représentants du secrétariat de l'IPBES, des points focaux nationaux de l'IPBES, des chercheurs, des ONG, ainsi que des représentants du secteur politique et du secteur privé. L'atelier s'est déroulé de manière participative à travers plusieurs sessions plénières, des sessions en petits groupes, des panels interactifs et des présentations. Par le biais de plénières et de différentes sessions parallèles, l'atelier sous-régional a sensibilisé à l'IPBES et au projet CABES, promu et renforcé l'utilisation des évaluations/produits de l'IPBES, et augmenté l'engagement des acteurs dans les programmes de travail de l'IPBES afin de permettre la réalisation des objectifs de l'IPBES dans les délais impartis.

1. SENSIBILISATION ET PROMOTION DE L'ENGAGEMENT DES ACTEURS DANS LES TRAVAUX DE L'IPBES :

Les participants ont reconnu la pertinence de l'initiative CABES et de ses objectifs visant à soutenir la mise en réseau et l'engagement dans l'IPBES par le biais du développement des capacités parmi de multiples groupes de acteurs en Afrique de l'Est et à faciliter le transfert de connaissances sur l'IPBES. Ils ont également souligné la pertinence du projet CABES pour soutenir la mise en réseau et les échanges sur les meilleures pratiques pour une meilleure gestion et une utilisation durable de la biodiversité et des services écosystémiques dans toute la région de l'Afrique de l'Est. Les participants ont remarqué les défis liés à l'engagement des acteurs dans les processus IPBES et ont fourni des idées utiles pour mieux aborder les différents groupes de acteurs, en particulier les femmes et les groupes de jeunes, les détenteurs de savoirs autochtones et locaux (ILK) et le secteur privé qui sont sous-représentés. En outre, les participants ont souligné la pertinence de l'IPBES pour l'Afrique de l'Est, en tant que sous-région exceptionnellement riche en biodiversité et, à bien des égards, dépendante de la nature et de ses contributions aux populations.

2. FACILITER LES ECHANGES ENTRE LES DIFFERENTS TITULAIRES :

Les participants ont souligné la nécessité de réunir les différents acteurs pour relever les défis liés à la biodiversité et aux services écosystémiques dans leurs pays respectifs. Ils ont apprécié l'importance d'un tel atelier qui facilite les activités de mise en réseau par le biais de diverses sessions interactives et de discussions de groupe, où les points de vue individuels sont exprimés et les idées communes développées. Bien qu'ils soient prêts à s'engager dans le travail en réseau, ils ont fait part de plusieurs difficultés indépendantes de leur volonté. C'est pourquoi ils ont demandé un soutien éventuel de la part de la CABES. Les participants se sont réjouis de cette opportunité et ont exprimé leur intérêt pour d'autres opportunités d'échanges de ce type à travers l'Afrique de l'Est.

3. RENFORCER LES PLATEFORMES SOUS-REGIONALES ET NATIONALES SUR LA BIODIVERSITE ET LES SERVICES ECOSYSTEMIQUES :

Les participants ont souligné la nécessité d'établir et de mettre en œuvre des plateformes nationales, sous-régionales et régionales pour soutenir les points focaux nationaux de l'IPBES dans leurs pays et pour aider à mieux se connecter aux processus de l'IPBES et faciliter l'intégration des sujets pertinents pour l'IPBES. De nombreux pays ont exprimé la nécessité d'établir des plateformes nationales de biodiversité fonctionnelles qui favorisent une approche de l'ensemble du gouvernement et de l'ensemble de la société à l'égard des évaluations et de leur utilisation, ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, y compris les accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la biodiversité tels que la CDB, la CCNUCC et la CNUCLD, selon l'approche du projet CABES. Les acteurs possibles, ainsi que leurs besoins et modalités d'engagement dans les plateformes soutenues par la CABES ont également été identifiés et documentés. La nécessité d'assurer la pérennité de ces plateformes a été soulignée. Les participants ont apprécié les efforts actuels de la CABES et d'autres initiatives telles que les initiatives nationales d'évaluation des écosystèmes et le réseau BES-Net pour établir et renforcer les plateformes nationales nouvelles et existantes, mais ils ont en même temps indiqué qu'ils souhaitaient vivement que ce nombre soit augmenté à l'avenir. Les défis et les opportunités concernant le soutien politique et la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques à différentes échelles géographiques ont

été discutés. Les participants ont noté la pertinence limitée des évaluations régionales et mondiales pour informer les processus politiques nationaux et infranationaux. Ils ont appelé l'IPBES, les donateurs et d'autres acteurs partageant les mêmes idées à aider les pays à élaborer des évaluations nationales des écosystèmes qui soient plus pertinentes pour les processus nationaux de politique, de planification et de prise de décision.

4. SOUTENIR L'ADOPTION DES PRODUITS DE L'IPBES - L'ÉVALUATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ET LE CADRE POUR L'AVENIR DE LA NATURE (NFF) :

Les participants ont reconnu l'importance des produits de l'IPBES, tels que l'évaluation des espèces exotiques envahissantes et le cadre pour l'avenir de la nature (NFF) de l'IPBES. Ils ont souligné les menaces croissantes que les espèces exotiques envahissantes font peser sur la biodiversité, les services écosystémiques, le développement durable et le bien-être humain. Par conséquent, les participants ont exprimé la nécessité de bien assimiler les messages clés de ces produits, en particulier les politiques nationales d'évaluation des espèces exotiques envahissantes, car cela est crucial pour les pays de la région de l'Afrique de l'Est. Ils ont également souligné la nécessité d'une collaboration conjointe entre leurs points focaux nationaux et les acteurs concernés (scientifiques et décideurs politiques) dans leurs pays afin de développer des stratégies concrètes de mise en œuvre des politiques. Les participants ont également souligné la nécessité de prendre en compte dans les évaluations des organismes importants ayant une grande valeur socio-économique, tels que les champignons. L'intégration de la nature (biodiversité) et de ses contributions à l'homme dans la politique, la planification et la prise de décision au niveau national est essentielle au développement durable.

5. LES DEMANDES DES ACTEURS CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE LA CABES POUR LES SCIENTIFIQUES EN DÉBUT DE CARRIÈRE ET LES PROFESSIONNELS CHEVRONNÉS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES :

Les participants sont convaincus de la nécessité du programme de développement des capacités de la CABES pour les scientifiques en début de carrière et les professionnels de haut niveau comme moyen d'améliorer la base de connaissances sur des sujets pertinents dans le contexte de l'IPBES et des interfaces science-politique-pratique. Ils ont également apprécié le prochain programme de master de la CABES pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale - SPIBES. Ils ont été informés des pays ciblés et du nombre d'étudiants pour les programmes SPIBES à travers l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale. En outre, les participants ont proposé des idées pour rendre les programmes SPIBES durables. En outre, les participants ont souligné la nécessité d'organiser des cours ciblés pour les professionnels de haut niveau, tels que les PFN et d'autres groupes de acteurs. Les participants ont salué les efforts promis par le Programme de développement des capacités de la CABES (CCDP) pour que les professionnels dispensent de nombreux cours en ligne en fonction des besoins des participants.

6. REMERCIEMENTS DES PARTICIPANTS :

Les participants expriment leur sincère gratitude à l'Initiative internationale sur le climat (IKI) du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Protection des consommateurs (BMUV) pour l'intérêt qu'elle porte à la sous-région de l'Afrique de l'Est et pour le soutien qu'elle apporte à la CABES, ainsi qu'à la Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) pour le soutien qu'elle apporte à cet atelier et aux objectifs qu'il poursuit. Les participants affirment leur intérêt et leur engagement envers la CABES et sa mise en œuvre et sont reconnaissants aux organisateurs de ce premier atelier sous-régional d'avoir mis à leur disposition les installations nécessaires et d'avoir créé une atmosphère de travail agréable. Les participants expriment leurs sincères remerciements au gouvernement éthiopien et au Centre et réseau régional pour l'environnement de l'Université d'Addis-Abeba et de la Corne de l'Afrique pour avoir accueilli l'atelier.

Addis Abeba, 9 novembreth, 2023

Les participants

ANNEXE 1 : PROGRAMME DE L'ATELIER

"Vers un avenir désiré : le cadre de l'IPBES pour l'avenir de la nature et le cadre de l'IPBES pour l'avenir de la nature.

Interface science-politique-pratique pour la vision 2050".

Jupiter International Hotel, Kazanchis, Addis Abeba, Éthiopie

8-9 novembre 2023

Jour 1 : 8 novembre			
Heure (EAT)	Sessions/Activités	Présentateur/Responsable	Modérateur/Facilitateur
8:00 - 9:00	Arrivée et enregistrement des invités	HoAREC&N/Organisateurs	HoAREC&N/Organisateurs
9:00 - 9:05	Introduction au programme de l'atelier	Prof. Mekuria Argaw	Dr. Bikila Workneh
9:05 - 9:15	Adresse de bienvenue	Worash Getaneh VP de l'AUA	
9:15 - 9:25		S.E. M. Stephan Auer, Ambassadeur d'Allemagne en Éthiopie (Ambassade d'Allemagne à Addis-Abeba)	
9:25 - 9:35		Mellese Mario, directeur général de l'Institut éthiopien de la biodiversité (EBI)	
9:35 - 9:40		Isimemen Osemwegie (CABES ZEF Uni-Bonn)	
9:40 - 09:50	Discours d'ouverture	S.E. Prof. Eyasu Elias, Ministre d'Etat, Ministère de l'Agriculture	
09:50-10:05	Brise-glace	Dr. Jennifer Hauck	

10:05 - 10:25	Biodiversité, systèmes écosystémiques et politiques de la R africaine : Perspective de l'Afrique de l'Est	Prof. Sebsebe Demissew	
10:25 - 10:45	Développement des capacités pour soutenir la mise en œuvre et l'adoption des produits IPBES : CABES et son programme SPIBES	Dr. Isimemen Osemwegie	
10:45 - 11:15	Photo de groupe / Pause café / Interviews des médias		
11:15- 11:45	Programmes de travail et produits évolutifs de l'IPBES : Résultats de la 10e session plénière de l'IPBES et prochaines étapes	Dr. Sylvestre Da/secretariat de l'IPBES	Dr. Henning Sommer
11:45 - 12:30	Q&R, Discussion		
12:30 - 14:00	Pause déjeuner	Organisateurs	Organisateurs
14:00 - 14:10	En route vers la vision 2050	Prof. Mekuria Argaw	Dr. Jennifer Hauck
14:10 - 14:20	Le NFF pour des avenir plausibles : Voies alternatives vers la Vision 2050	Prof. Mekuria Argaw	
14:20 - 15:15	World Cafe avec les groupes de travail sur le NFF	Dr. Jennifer Hauck	
15:15 - 15:45	Pause café	Organisateurs	Organisateurs
15:45 - 16:00	Retour d'information des groupes de travail en plénière	Les participants	Prof. Mylor Shutcha
16:00 - 16:10	Plates-formes/réseaux BES régionaux et sous-régionaux : Importance et rôle dans l'amélioration de l'adoption des produits IPBES	Dr. Sylvestre Da	
16:10-16:20	BES-Net et plateformes sous-régionales	Représentant de BES-Net	
16:20 - 16:30	Q&R : Discussion		
16:30 - 17:15	Groupes de travail : Coordonner une participation efficace aux plateformes sous-régionales de la CABES	Dr. Sylvestre Da	
17:15 - 17:30	Retour d'information des groupes de travail en plénière		
Programme de fin de journée 1			
18:30	Réception cocktail à l'hôtel Jupiter	Organisateurs/ HoA-REC&N	

Jour 2 : 9 novembre			
9:00 - 9:15	Récapitulatif des sessions du 1er jour	Dr. Jennifer Hauck	Dr. Sylvestre Da
9:15 - 9:25	Mise à jour des plates-formes nationales	M. Abisha Mapendembe	
9:25 - 10:00	Mises à jour des pays de la plateforme nationale	PFN IPBES	Monsieur Abisha
10:00 - 10:15	L'expérience des plateformes nationales éthiopiennes pour la biodiversité	Dr. Feleke Woldeyes	
10:15 - 10:45	Panel de discussion sur l'expérience des pays non-IPBES (Djibouti, Maurice, Rwanda et Sud-Soudan) en matière de plateformes nationales et sur le potentiel de création de plateformes nationales	M. Abisha Mapendembe/Dr. Paul	
10:45 - 11:15	Pause café	Organisateurs	Organisateurs
11:15 - 11:30	Programmes SPIBES de maîtrise en Afrique de l'Est et en Afrique centrale	Dr. Tigist Wondimu et Dr. Paul Kazaba	Dr. Paul Kazaba
11:30 - 11:40	Programme de développement des capacités de la CABES (PDCC) - pour les professionnels	Dr. Jennifer Hauck	
11:40 - 12:10	Séances parallèles en petits groupes : Plates-formes nationales ; SPIBES et CCDP	Dr. Jennifer Hauck	
12:10 - 12:30	Retour d'information des groupes en plénière	Dr. Jennifer Hauck	
12:30 - 14:00	Pause déjeuner	Organisateurs	Organisateurs
14:00 - 14:20	Espèces exotiques envahissantes et menaces pour la biodiversité : connaissances, perspectives et solutions dans la sous-région de l'Afrique de l'Est	Mme Betty Rono, boursière de l'IPBES	Prof. N'golo KONÉ
14:20 - 14:40	Stratégies d'intégration des évaluations IPBES dans l'élaboration des politiques nationales : Résultats de la formation en face à face	Participants à la formation en face à face	
14:40 - 15:00	Liens entre la biodiversité et le changement climatique	Dr. Nadia Sitas (CDKN)	

15:00 - 15:10	Examen des documents nationaux et internationaux sur la	Nourou S. YOROU (Université de Parakou)	
---------------	---	--	--

	conservation de la biodiversité en Afrique subsaharienne		
15:10 - 15:20	Q&R : Discussion		
15:20 - 15:30	Enquête de fin d'atelier	Mme Sara/Dr. Isimemen	
15:30 - 16:00	Communiqué et clôture	Mekuria ARGAW/ Prof. Tiliye, Doyen du Collège des sciences naturelles	
16:00	Fin du programme	Fermeture	

ANNEXE 2 : PARTICIPANTS

Non	Nom complet	Pays	Organisation
1	Dr. Abdourahman Houssein Djama	Djibouti	U Djibouti
2	Dr. Adane Kebede	Éthiopie	HoAREC&N
3	Dr. Amarys S. PREUSS	Allemand	IPBES
4	Dr. Augustine Bongo	Sud Soudan	UJ
5	Besha Abaisa	Éthiopie	ECFF
6	Dr. Betty Jpchirchir Rono	Kenya	L'UE
7	Dr. BIKILA Workneh	Éthiopie	AAU/ DPBBM
8	Dr. Demeke Dakito	Éthiopie	EBI BESnet
9	Dr. El Khitma Elawad Mohammed	Soudan	HCENR
10	Dr. Ermias Lulelkal	Éthiopie	L'AUA
11	Dr. Fassil Gebeyehu	Éthiopie	Réseau africain de la biodiversité
12	Dr. Feleke Woldeyes	Éthiopie	EBI
13	Dr. Isimemen Osemwegie	Allemagne	ZEF/CABES
14	Dr. Jean Bruno Mikissa	Gabon	NSWF
15	Dr. Jennifer Hauck	Allemagne	Coknow/CABES
16	Dr. Kebu Balemie	Éthiopie	EBI /ILK
17	Dr. KOUADIO Kouakou	Côte d'Ivoire	UFHB/CABES
18	Malik Doka Morjan	Sud Soudan	UJ
19	Dr. Margaret Oduk	Éthiopie	PNUE
20	Dr. Melese Maryo	Éthiopie	EBI/ DG
21	Dr. Nadia Sitas	Afrique du Sud	CDKN
22	Dr. Paul Kaseya Kazaba	RDC	UL/CABES
23	Dr. Peter Endome Akwee	Kenya	TUC
24	Dr. Samuel Kifle	Éthiopie	L'AUA
25	Dr. Sié Sylvestre Da	Burkina Faso	WASCAL/CABES
26	Dr. Tigist Wondimu	Éthiopie	AAU/ DPBBM
27	Dr. Yro Hyacinthe Tie	Côte d'Ivoire	MHESD
28	M. Abdérémane Hachime	Comores	MEAFE
29	M. Abdirashid Artan Abdirahman	Somalie	MECC
30	Prof. Mekuria Argaw	Corne d'Afrique	HoA-REC&N/CABES
31	Prof. Worash Getaneh	Ethiopie	AAU
32	Mr. Stephan Auer	Ethiopie	GEE

ANNEXE 3 : ALLOCUTIONS

1. Allocution de bienvenue du Dr. Mellese Mariyo, directeur général de l'Institut éthiopien de la biodiversité

Votre Excellence le professeur Eyasu Elias, ministre d'État, ministère de l'Agriculture de la République fédérale démocratique d'Éthiopie,

Votre Excellence M. Stephan Auer, ambassadeur d'Allemagne en Éthiopie,

Prof. Mekuria Argaw, directeur exécutif, Centre et réseau régional pour l'environnement de la Corne de l'Afrique,

Votre Excellence le professeur Worash Getaneh, vice-président de l'université d'Addis-Abeba,

Votre Excellence Amaryas Preuss, représentant de l'IPBES

Honorables délégués des pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est, distingués invités et tous les protocoles,

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de prononcer ce discours et je voudrais vous souhaiter la bienvenue à l'atelier sous-régional de la CABES pour l'Afrique de l'Est, organisé sous le thème « Vers un avenir désiré : Le cadre de l'IPBES pour l'avenir de la nature et l'interface science-politique pour la vision 2050 ». En tant que responsable d'une institution nationale travaillant à la conservation et à l'utilisation durable des ressources biologiques du pays, je considère l'organisation de cet atelier et votre participation à l'événement comme une démonstration claire de l'engagement ferme des partenaires à façonner de manière coopérative l'avenir de la biodiversité et de la contribution de la nature aux peuples d'Afrique et au monde en général.

Comme l'a décrit le secrétaire général des Nations unies dans son discours d'ouverture de la COP 15 en décembre dernier, « la biodiversité est la source et le support de l'air que nous respirons, de la nourriture que nous mangeons, de l'énergie que nous utilisons, des emplois et des activités économiques sur lesquels nous comptons, des espèces qui enrichissent la vie humaine, et des paysages et des étendues d'eau que nous appelons notre maison ». Elle est à la base de la réalisation de 80 % des ODD, en fournissant des services écosystémiques essentiels (PCE), dont la perte met en péril leur réalisation. La biodiversité et les contributions de la nature à l'homme sont essentielles à une bonne qualité de vie sur terre.

Néanmoins, la biodiversité connaît un déclin rapide dans le monde entier. De nombreuses espèces de plantes et d'animaux étant menacées d'extermination, il est plus urgent que jamais de s'attaquer aux facteurs de perte de biodiversité et de s'engager dans un changement transformateur. Cette nécessité est devenue plus évidente après la reconnaissance de la triple crise planétaire - perte de biodiversité, changement climatique et pollution - à laquelle le monde est confronté et qui constitue l'une des principales menaces pour le bien-être humain et la capacité des écosystèmes à soutenir la croissance économique.

Comme l'a révélé la 7e session plénière de l'IPBES, à l'issue de l'évaluation mondiale, un million des quelque 8 millions d'espèces végétales et animales de la planète sont menacées d'extinction ; 75 % de la surface terrestre a été considérablement modifiée par les activités humaines, y compris 85 % des zones humides. La santé des écosystèmes dont nous et toutes les autres espèces dépendons se dégrade aujourd'hui à un rythme sans précédent. Les conclusions de l'évaluation suggèrent un risque plus que jamais crédible d'extinction massive des espèces au cours des prochaines décennies, à moins que des mesures urgentes ne soient prises à l'échelle mondiale et au sein des États. Dans le même ordre d'idées, le GB05 a également souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour lutter contre les facteurs directs et indirects de perte de biodiversité, notamment les changements dans l'utilisation des terres et des mers, le changement climatique, l'exploitation directe, la pollution, les déplacements et les migrations, les modes de production et de consommation non durables, la dynamique des populations humaines, le commerce international et les innovations technologiques, ainsi que l'absence ou la faiblesse des politiques, des institutions et des systèmes de gouvernance.

En outre, le rapport d'évaluation sur les espèces exotiques envahissantes, adopté lors de la 10e session de l'IPBES en septembre, a montré que les EEE provoquent des changements irréversibles dans la biodiversité et les écosystèmes, entraînant l'extinction de 60 % des espèces dans le monde et un coût annuel global d'environ 423 milliards de dollars pour les invasions biologiques ; les populations et la nature sont gravement menacées par les EEE dans toutes les régions du monde, et les effets se manifestent sous la forme d'extinctions d'espèces locales et mondiales, de problèmes de sécurité alimentaire et hydrique, de problèmes de santé humaine et d'incapacité à atteindre une bonne qualité de vie en général. Si nous prenons l'exemple de l'Éthiopie, la mauvaise herbe envahissante *Prosopis juliflora* a déjà conquis des millions d'hectares de terres dans la vallée éthiopienne du Rift, affectant les pâturages, les terres agricoles et les zones protégées, en particulier les parcs nationaux, tout en endommageant les espèces végétales et animales indigènes. De même, la jacinthe d'eau menace les masses d'eau douce et la vie aquatique du pays. D'une manière générale, on s'attend à ce que la perte accélérée de la biodiversité et des services écosystémiques ait des conséquences significatives sur les économies et la société en général.

Mesdames et Messieurs

L'évaluation mondiale des risques pour 2023 indique que 60 % des dix principaux risques sont liés à la perte de biodiversité et à la dégradation des écosystèmes. Les quatre premiers sont directement liés à des problèmes environnementaux, notamment l'incapacité à atténuer le changement climatique, l'échec de l'adaptation au changement climatique, les catastrophes naturelles et les phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que la perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes. Les défis susmentionnés concernant la biodiversité et les écosystèmes affaiblissent les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier et posent des risques économiques et financiers. Les populations les plus pauvres et les plus vulnérables risquent de plus en plus d'être confrontées à des catastrophes préjudiciables. Comme le montrent les faits, les écosystèmes fragmentés sont devenus vulnérables au changement climatique et aux catastrophes naturelles et, par conséquent, ont perdu la productivité des services écosystémiques vitaux nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire, hydrique, énergétique et sanitaire, qui sont essentiels au bien-être de l'homme. Cette tendance est considérée comme régressive et représente une menace importante pour la croissance économique.

Heureusement, de nouveaux agendas mondiaux ont été définis pour : la conservation, l'extraction durable des écosystèmes et des modèles de consommation, la réduction des GES, et une gouvernance plus forte avec une inclusion sociale accrue des communautés pauvres afin d'apporter le changement transformationnel nécessaire pour mettre le monde sur la voie de la durabilité et de la réalisation des ODD. Dans le but d'inverser la tendance au déclin de la biodiversité et de promouvoir des économies plus durables et résilientes, la COP 15 a adopté le cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal (KMGBF), qui identifie les menaces sous-jacentes, les moyens et les outils. Le cadre mondial pour la biodiversité fixe les engagements mondiaux visant à stopper et à inverser la perte de biodiversité d'ici à 2030, à veiller à ce que la biodiversité soit utilisée et gérée de manière durable et à ce que les contributions de la nature à l'homme soient appréciées, maintenues et renforcées, afin de soutenir un développement durable au profit des générations futures.

Pour atteindre la vision à long terme de 2050, qui consiste à vivre en harmonie avec la nature et à s'éloigner du statu quo, le nouvel accord conclu dans le cadre du GBF fixe historiquement des objectifs ambitieux sur un large éventail de questions clés. L'objectif 2, qui vise à conserver 30 % des paysages terrestres et marins de la planète d'ici à 2030, et l'objectif 3, qui vise à restaurer 30 % des paysages dégradés d'ici à la fin de la période prévue, revêtent une importance majeure à cet égard. La cible 6 du cadre stratégique mondial, qui vise à atténuer l'impact des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité et les services écosystémiques, et les résultats de l'IPBES 10 sur les espèces exotiques envahissantes constitueront une contribution essentielle à la réalisation de cette cible.

En triplant le financement de la biodiversité, le GBF se fixe pour objectif de mobiliser 200 milliards de dollars en tant que flux financier annuel pour la biodiversité, toutes sources confondues, sur une période de 8 ans (d'ici à 2030). La création de deux nouveaux fonds pour la biodiversité a ouvert la voie à la mobilisation de ressources supplémentaires en faveur de la biodiversité. Il s'agit d'un fonds mondial dédié à la biodiversité, qui sera mis en œuvre par l'intermédiaire d'un guichet spécial du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), et d'un fonds multilatéral mondial au sein du Fonds mondial pour la biodiversité, pour le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de l'information séquencée numérique (DSO). Pour garantir l'inclusivité et l'équité dans cette voie, le GBF met l'accent sur la protection et le respect des droits des populations autochtones et des communautés locales (IPLC), des femmes et des jeunes, et reconnaît également le rôle clé que le secteur privé peut jouer dans la réalisation des objectifs de conservation et de lutte contre le changement climatique d'ici à 2030. Pour relever les défis, les gouvernements doivent mettre en place une série de cadres politiques, institutionnels et législatifs afin de s'attaquer aux principales causes de la dégradation des écosystèmes et de la perte de biodiversité.

Au cours des dernières décennies, la communauté mondiale s'est inquiétée, sur la base d'un large éventail de résultats scientifiques à différentes échelles, de l'incapacité à atteindre les objectifs mondiaux définis en matière de biodiversité et d'action climatique. Ces conclusions ont alerté sur l'appauvrissement sans précédent de la biodiversité et sur les menaces qui pèsent sur le fonctionnement et la résilience des écosystèmes en raison de la pression humaine et des chocs climatiques. Les projections d'un scénario de maintien du statu quo décrivent les impacts négatifs, l'effondrement de la vitalité des écosystèmes et l'impossibilité de répondre aux besoins de la population et de l'économie. L'expérience et la compréhension de cette situation ont permis d'intégrer les processus décisionnels mondiaux sur les liens entre la perte de biodiversité, le changement climatique et le développement ; et l'urgence d'agir a conduit à l'émergence d'une nouvelle vague d'engagements mondiaux ambitieux qui mettent l'accent sur la synergie et la coordination à de multiples échelles en tant que méthodes essentielles pour faire face à cette situation de crise au cours de la prochaine décennie. Dans cette optique, les parties, les gouvernements et les autres organisations doivent :

- Promouvoir la science, la technologie, l'innovation et d'autres systèmes de connaissances dans la mise en œuvre de la KM-GBF ;
- Soutenir le développement de technologies et d'innovations liées à la biodiversité aux niveaux local, national, sous-régional et régional ; et,
- Identifier et hiérarchiser les besoins en matière de renforcement des capacités et de développement, en partenariat avec les communautés locales, y compris les capacités institutionnelles au niveau national.

En outre, dans notre futur plan visant à stopper la perte de biodiversité d'ici 2030 et à garantir une vie en harmonie avec la nature d'ici 2050, les pays doivent travailler en harmonie avec toutes les parties prenantes concernées pour mettre en œuvre le cadre mondial pour la biodiversité post-2020. Il est donc essentiel de :

- Affiner les rapports de diagnostic nationaux éclairés par une évaluation scientifique ;
- Vérifier les menaces pesant sur la biodiversité et les facteurs de perte au niveau d'écorégions sélectionnées qui ont déjà été mises en évidence par le biais d'une évaluation nationale, et identifier davantage les activités économiques responsables du déclin de la biodiversité ;
- Dresser la carte des acteurs du secteur privé et des autres parties prenantes qui s'engagent dans des activités économiques qui exercent une pression sur la biodiversité et les engager dans la conservation de la biodiversité ;
- Identifier des scénarios et des options pour le dialogue des parties prenantes au niveau du paysage et au niveau national afin de mettre en place un cadre d'engagement volontaire pour l'intégration de la biodiversité ;
- Renforcer davantage le rôle des communautés locales et l'engagement des parties prenantes en vue de garantir une conservation efficace de la biodiversité.
- Renforcer les nouveaux plans d'action nationaux pour la biodiversité, y compris leur adoption en tant qu'instruments politiques pour l'ensemble du gouvernement.

Les questions précisées ci-dessus indiquent clairement la nécessité de déployer des efforts concertés aux niveaux régional, sous-régional, national et local afin de réduire les pressions exercées sur la biodiversité. Pour relever les défis croissants, les gouvernements doivent mettre en place une série de cadres politiques, institutionnels et législatifs afin de s'attaquer aux principales causes de la dégradation des écosystèmes et de la perte de biodiversité. Des événements tels que cet atelier sont donc d'une importance cruciale pour rassembler les acteurs concernés afin d'obtenir des mises à jour sur l'ampleur du défi lié à la perte de biodiversité, de délibérer sur les modalités d'action possibles et de proposer des interventions prospectives.

Je remercie donc le Centre régional pour l'environnement et le réseau Corne de l'Afrique d'avoir organisé cet atelier, qui nous donne l'occasion de partager nos points de vue sur l'état actuel des défis auxquels la biodiversité africaine en particulier, et le monde en général, sont confrontés, et aussi de nous donner la main et d'apporter notre contribution à la protection de l'environnement, à la conservation de la biodiversité, et à la perpétuation de la vie sur terre.

Nous vous remercions de votre attention !

2. Allocution de bienvenue du professeur Worash Getaneh, vice-président de l'université d'Addis-Abeba

Excellence, Prof. Eyasu Elias, ministre d'État, ministère de l'Agriculture

Excellence, M. Stephan Auer, ambassadeur d'Allemagne en Éthiopie

Mellese Maryo, directrice générale de l'Institut éthiopien de la biodiversité

Prof. Mekuria Argaw, directeur exécutif de HoAREC/N

Mme Amarys Presuss, représentante de l'IPBES

Distingués invités, participants à l'atelier, Mesdames et Messieurs,

Bonjour et salutations chaleureuses à vous tous.

C'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir tous à cette grande réunion du premier atelier sous-régional de la CABES pour l'Afrique de l'Est sur « La route vers un avenir désiré : le cadre de l'avenir de la nature de l'IPBES et l'interface science-politique-pratique pour la vision 2050 ».

Tout d'abord, je suis très heureux de vous voir tous ce matin, et permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans votre capitale continentale, Addis-Abeba, et dans votre pays d'origine, l'Éthiopie.

Addis-Abeba est la capitale diplomatique de l'Afrique et le troisième centre diplomatique au monde, situé à une altitude de 2000 à 3200 mètres au-dessus du niveau de la mer, avec un climat agréable tout au long de l'année. Elle jouit donc d'une grande diversité écologique, sociale, climatique, culturelle et diplomatique, et a beaucoup à offrir à ses visiteurs, aventuriers, diplomates, chercheurs et, bien sûr, aux experts qui souhaitent explorer, même dans le cadre d'un atelier comme celui-ci, la belle ville d'Addis. L'Éthiopie est une terre aux multiples formes de diversité et se présente comme la terre des origines. C'est le lieu de naissance de l'espèce Homo sapiens et l'origine de plusieurs cultures telles que le café, le teff et l'ensète, ainsi qu'un centre de diversité pour les principales cultures vivrières telles que le blé, l'orge et le sorgho. Parmi les nombreuses espèces végétales, environ 12 % sont endémiques à l'Éthiopie. L'Éthiopie, mais aussi toute la région de la Corne de l'Afrique, est l'un des rares points chauds de la biodiversité sur le continent, avec un niveau élevé d'endémisme dans sa flore et sa faune. Cependant, les ressources et les écosystèmes de la biodiversité mondiale se dégradent de manière alarmante et certaines espèces sont poussées au bord de l'extinction.

En tant que pays de grande diversité, nous comprenons que l'Éthiopie a l'énorme responsabilité de protéger et de conserver ses ressources en biodiversité et ses écosystèmes, non seulement pour le bénéfice et la survie de sa population, mais aussi pour le bien-être de l'humanité dans son ensemble. Les ressources de la biodiversité sont des trésors humains et la responsabilité de la conservation est collective, malgré les différents degrés de défis auxquels les États sont confrontés.

L'Éthiopie est l'un des membres fondateurs de l'initiative mondiale IPBES, dont elle défend la cause. L'IPBES constitue une plate-forme précieuse pour l'intégration des résultats scientifiques dans les politiques et les processus décisionnels, garantissant ainsi la conservation efficace et l'utilisation durable de la biodiversité. En tant qu'institutions universitaires, nous avons une occasion unique de contribuer à cet effort en créant un environnement propice à l'amélioration de l'interface science-politique-pratique. À ce stade, je suis fier de dire que les membres du personnel de l'université d'Addis-Abeba dans le domaine de la biodiversité et des disciplines associées ont joué un rôle crucial lors de la création de l'IPBES et ont servi à divers titres tout au long de ses programmes de travail, et certains servent encore en tant que membres du Bureau, membres de groupes de travail et auteurs d'évaluations en cours de l'IPBES. J'ai appris que le projet de renforcement des capacités CASES est le résultat de cet engagement international.

En tant que président de l'université d'Addis-Abeba, je suis honoré d'accueillir cet événement important, qui vise à renforcer l'interconnexion entre la science et la politique et à promouvoir l'utilisation des produits de l'IPBES et de son programme de travail évolutif jusqu'en 2030. En tant qu'institution universitaire, il est essentiel de reconnaître et d'adopter l'importance du cadre de l'IPBES et sa contribution à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et des objectifs du cadre mondial pour la biodiversité (CMB) pour l'après 2020 aux niveaux national et mondial. À cet égard, l'Université d'Addis-Abeba contribue également au programme de développement des capacités de l'IPBES en dirigeant la mise en œuvre du projet CASES dans la sous-région de l'Afrique de l'Est. Le Centre régional pour l'environnement de la Corne de l'Afrique de notre université, en collaboration avec l'Institut éthiopien de la biodiversité, renforcera et garantira la réussite de la mise en œuvre de la plateforme nationale de la biodiversité.

Plus important encore, puisqu'il s'agit de notre mission première, je voudrais réaffirmer notre engagement à mener à bien le programme de maîtrise SPIBES, qui sera accueilli et géré par le département de biologie végétale et de gestion de la biodiversité du College of Natural and Computational Sciences (Collège des sciences naturelles et informatiques). Notre université continuera à explorer les partenariats de collaboration en matière de recherche et de formation avec nos parties prenantes africaines et internationales, non seulement dans le domaine de la biodiversité, mais aussi dans le cadre de diverses initiatives scientifiques d'importance régionale et mondiale.

Avant de conclure, j'aimerais exprimer mon appréciation et mes remerciements à toute l'équipe du CASES pour l'organisation de ce grand atelier, qui a rassemblé des acteurs clés, des experts et des scientifiques d'Afrique occidentale, orientale et centrale et d'Europe pour débattre de cette préoccupation urgente et mondiale de notre époque. J'invite tous les participants à s'engager activement dans les discussions à partager leurs expériences et à développer des plans d'action concrets pour renforcer l'interface science-politique-pratique dans nos pays et institutions respectifs. Ensemble, grâce à nos efforts collectifs, nous pouvons contribuer de manière significative à la réalisation des ODD et des objectifs du GBF pour l'après-2020. Saisissons cette opportunité pour construire des partenariats, favoriser la collaboration et avoir un impact durable sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Enfin, au nom des bénéficiaires, j'aimerais féliciter le gouvernement allemand pour son engagement continu et son soutien financier à de grandes initiatives telles que le CASES, créant des opportunités de coopération sud-sud et d'engagements mondiaux.

Je vous remercie et vous souhaite à tous un atelier fructueux et réussi.

3. Discours liminaire de S.E. Prof. Eyasu Elias, Ministre d'Etat, Ministère de l'Agriculture

Votre Excellence, le professeur Worash Getaneh, vice-président de l'Université d'Addis-Abeba,

Votre Excellence, M. Stephan Auer, ambassadeur d'Allemagne en Éthiopie

Mellese Maryo, directrice générale de l'Institut éthiopien de la biodiversité

Mme Amarys Presuss, représentante de l'IPBES

Dr. Isimemen, représentant de CABES

Mes collègues de l'université d'Addis-Abeba

Chers invités, Mesdames et Messieurs,

Bonjour et bienvenue en Éthiopie et dans la belle ville d'Adis Ababa, capitale de l'Afrique.

C'est un honneur pour moi de me trouver devant vous aujourd'hui, à l'occasion du premier atelier sous-régional de la CASES, organisé par le Centre et réseau régional pour l'environnement de la Corne de l'Afrique (HoREC/N), basé à l'université d'Addis-Abeba. Le thème de l'atelier, « The Road to a Desired Future : the IPBES Nature Futures Framework and Science-Policy-Practice Interface for Vision 2050 » (La route vers un avenir désiré : le cadre de l'IPBES pour l'avenir de la nature et l'interface science-politique-pratique pour la vision 2050) est bien conçu et opportun, car nous sommes aux prises avec la dégradation des écosystèmes causée par l'expansion agricole et l'extraction incontrôlée des ressources naturelles, exacerbées par les événements météorologiques extrêmes induits par le changement climatique, tels que les inondations et les sécheresses récurrentes, qui frappent durement une grande partie de l'Afrique de l'Est, mais plus sévèrement la Corne de l'Afrique.

La Corne de l'Afrique, et en fait la sous-région de l'Afrique de l'Est, est une région d'une immense beauté naturelle, d'une grande diversité culturelle et d'une importance écologique mondiale. Cependant, c'est aussi une région qui doit faire face à des défis importants en matière de perte de biodiversité et de services écosystémiques. Nos écosystèmes sont menacés par divers facteurs, notamment la destruction des habitats, la surexploitation des ressources, le changement climatique et les espèces envahissantes. Ces dernières décennies ont été marquées par une perte de biodiversité induite par le climat, la hausse des températures, les sécheresses et les inondations provoquant des changements de plus en plus importants dans les écosystèmes et causant des dommages irréparables à la biodiversité. Qu'il s'agisse du blanchiment des coraux dans nos océans ou de la perte d'habitats appropriés pour les espèces vulnérables, les effets du changement climatique sont considérables et alarmants.

Chers invités, Mesdames et Messieurs,

Pour relever les défis environnementaux, il faut renforcer la collaboration transfrontalière, travailler ensemble en tant que région pour renforcer les politiques, partager les meilleures pratiques et améliorer l'efficacité des efforts de conservation de la biodiversité. C'est là qu'intervient le rôle essentiel des plateformes mondiales de parties prenantes, telles que la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), qui travaille avec des blocs régionaux pour relever des défis écosystémiques spécifiques. L'IPBES fournit aux décideurs politiques des informations et des orientations scientifiques qui leur permettent de prendre des décisions éclairées en matière de conservation de l'environnement et d'utilisation durable des ressources de la biodiversité.

Face à ces défis de taille, on ne saurait trop insister sur la nécessité de développer les capacités des experts en biodiversité et en services écosystémiques. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par le réseau CABES (Capacity Development for Biodiversity and Ecosystem Service), qui s'efforce d'améliorer l'expertise technique et scientifique dans le domaine de la recherche et de la conservation de la biodiversité. Le gouvernement éthiopien salue le travail accompli par les réseaux HoREC en matière de formation au renforcement des capacités, de recherche et de production de données, qui constituent la base d'efforts de conservation fondés sur des données probantes.

En tant que pays membres du réseau HoREC, je pense que nous avons réalisé des progrès significatifs dans notre mission de protection et de gestion durable de la biodiversité et des services écosystémiques au cours des dernières décennies. Nous avons travaillé avec diligence pour impliquer les gouvernements, les scientifiques, les communautés indigènes, les ONG et les autres parties prenantes dans cet effort essentiel.

À cet égard, le travail accompli par le peuple et le gouvernement éthiopiens pour restaurer les écosystèmes dégradés peut constituer un exemple classique d'efforts nationaux de conservation de la biodiversité. L'Éthiopie a formulé une stratégie d'économie verte résiliente au climat (CRGE) qui s'efforce de parvenir à une croissance économique tout en poursuivant des voies de développement climatiquement neutres. Plus récemment, le Premier ministre Abi Ahmed a lancé une initiative connue en Éthiopie sous le nom de Green Legacy Initiative (GLI), qui a permis de planter 25 milliards de semis en l'espace de quatre ans (2020-2022). L'année 2023 a marqué le coup d'envoi de la deuxième phase de la GLI, qui vise à planter 25 milliards de plants forestiers, fourragers et fruitiers supplémentaires, dont 7,5 milliards ont déjà été plantés au cours de la dernière saison des pluies. Des dizaines de milliers d'hectares d'écosystèmes forestiers dégradés ont été restaurés par des travaux de débroussaillage, de terrassement et de conservation grâce à la mobilisation de nos communautés et de nos ressources nationales.

L'expérience éthiopienne montre que si les changements environnementaux auxquels nous sommes confrontés sont immenses, ils ne sont pas pour autant insurmontables. Nous disposons des connaissances, des outils et de la volonté collective nécessaires pour protéger notre précieuse biodiversité et nos écosystèmes pour les générations à venir. Mais il faut un engagement politique au plus haut niveau et une mobilisation de la communauté au niveau local. Il serait utile de documenter et de développer ces expériences afin de les appliquer plus largement dans les pays HoREC, avec un certain niveau de vérification et de validation.

Mesdames et Messieurs,

Le voyage que vous entreprenez aujourd'hui fait partie d'une mission plus large visant à mieux utiliser les évaluations de l'IPBES et à intégrer leurs résultats dans vos politiques nationales. Ce faisant, vous pouvez renforcer vos capacités à conserver et à utiliser durablement la biodiversité et les services écosystémiques - l'essence même des contributions de la nature à l'humanité. Faisons des choix conscients, plaidons pour le changement et soyons les gardiens du monde naturel qui nous entoure.

Je vous encourage donc tous à vous engager activement, à partager vos expériences et à exploiter le pouvoir de la collaboration pour façonner un avenir meilleur pour la biodiversité et les services écosystémiques en Afrique.

Enfin, je voudrais exprimer ma profonde gratitude aux organisateurs de l'atelier, en particulier à l'HoREC, qui est l'hôte de cet atelier, et aux partenaires de développement qui ont financé les partenaires, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à rendre cet atelier possible.

En vous souhaitant à tous des délibérations fructueuses, je déclare que l'atelier est officiellement ouvert !

Je vous remercie !